

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2014/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 septembre 2014

DCM N° 14-09-25-28

Objet : Rapport d'activités des services municipaux pour l'année 2013.

Rapporteur: Mme KAUCIC

L'article L.2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable dans les communes d'Alsace et de Moselle, prévoit la présentation au Conseil Municipal du rapport annuel retraçant l'activité des services municipaux sur l'année écoulée.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article 2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté par Monsieur le Maire sur l'activité des services municipaux pour l'année 2013,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport présenté.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguee,

Isabelle KAUCIC

Service à l'origine de la DCM : Mission Organisation
Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 7.10 Divers

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42 Absents : 13 Dont excusés : 9

Décision : SANS VOTE

BILAN D'ACTIVITÉ

VILLE DE METZ

2013



Direction Générale

Mission organisation - Communication interne

0 800 891 891

Réalisation graphique
LIGNE À SUIVRE

Crédit photos:
Ville de Metz





« J'AI PU MESURER AU COURS DE CES 6 DERNIÈRES ANNÉES LE PROFESSIONNALISME DES AGENTS DE LA VILLE ET LEUR INVESTISSEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DES MESSINS.

EMPLOI, LOGEMENT, ASSISTANCE AUX JEUNES PARENTS COMME À NOS ANCIENS, ACCÈS AUX BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ, AUX SOINS, AUX SPORTS, À LA CULTURE, LIBERTÉ DE DÉPLACEMENT, D'ENTREPRENDRE ET DE CRÉER DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET DURABLE.

CE SONT CES ENGAGEMENTS QUE NOUS PORTONS COLLECTIVEMENT. »

**DOMINIQUE GROS,
MAIRE DE METZ**



OPTIMISER LES MOYENS DE LA VILLE DE METZ

2013 a été l'année d'importantes réalisations qui ont mobilisé l'ensemble des services municipaux à travers chacun de ses domaines de compétences.

Je veux saluer ici l'engagement des agents de la collectivité qui ont mis en œuvre les politiques publiques et ont contribué à l'aboutissement de ces nombreux projets. Parmi eux le lancement de Mettis reste sans conteste l'évènement marquant de cette année. En matière de grands projets, l'on peut également citer la suppression du passage à niveau de la Patrotte ainsi que le choix de l'équipe lauréate pour la reconversion du site de Bon secours. Mais il y a aussi l'entrée en vigueur des rythmes scolaires instaurés dès la rentrée 2013 grâce à l'importante mobilisation du Pôle éducation.

Par ailleurs, la Ville poursuit la modernisation de ses modes de fonctionnement internes : le lancement d'Allo mairie ainsi que celui d'e-mairie en constituent les réalisations notables. Elles participent de la démarche d'amélioration de la relation usager, certifiée par le label Qualiville et chère aux yeux des messins.

Au-delà de la masse salariale, la Ville a entamé une réflexion sur la maîtrise de ses dépenses de manière à maintenir ses marges de manœuvres pour continuer à investir. C'est ce défi qui sera relevé aux côtés des élus avec le même niveau d'exigence qui a conduit l'ensemble des réalisations recensées à travers le présent bilan d'activités. Il est à la hauteur de l'implication des agents pour rendre le service public toujours plus efficace et réactif pour les usagers et je tiens une fois encore à les en remercier.

**CHRISTOPHE LAFOUX,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES**

SOMMAIRE

SOLIDARITÉS ACTIVES

Une ville solidaire

Petite enfance, famille	p. 06
Action sociale	p. 08
Seniors	p. 09
Emploi-insertion	p. 10
Logement et habitat	p. 12
Handicap	p. 14
Santé	p. 15

CITOYENNETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Une ville de dialogue, une ville plus sûre	
Démocratie participative	p. 16
Accueil et relations usagers	p. 18
Police municipale	p. 20
Prévention de la délinquance	p. 21
Prévention des risques	p. 22
Hygiène et inspections sanitaires	p. 23

ÉDUCATION ET ÉPANOISSEMENT

Une ville pour tous

Éducation	p. 24
Jeunesse et vie étudiante	p. 26
Sport	p. 28
Patrimoine sportif	p. 29
Culture	p. 30
Les bibliothèques-médiathèques	p. 34
Animations et festivités	p. 35

CROISSANCE ET RAYONNEMENT

Une ville qui se développe

Tourisme	p. 36
Réglementation, foires et marchés	p. 38
Économie et commerces	p. 39
Urbanisme	p. 40
Patrimoine bâti	p. 42
Coopération métropolitaine	p. 43
Politique de la ville	p. 44
Renouvellement urbain	p. 45

MOBILITÉ ET ESPACE PUBLIC

Une ville qui bouge

Grands projets	p. 46
Aménagements des voiries et des espaces publics	p. 48
Stationnement	p. 50
Mettis et mobilité	p. 52

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Une ville agréable à vivre

Espaces verts	p. 54
Propreté	p. 56
Énergie et fluides	p. 58
Développement durable et solidaire	p. 59

MOYENS INTERNES ET GESTION

Une ville soucieuse de ses ressources

Personnels	p. 60
Finances et marchés	p. 62
Informatique	p. 63
Juridique	p. 64
Moyens généraux	p. 65
Organisation	p. 66
Organigramme	p. 78



LES ÉLU(E)S RESPONSABLES

- Christiane Pallez Adjointe aux Affaires Sociales et vice-présidente du CCAS, Isabelle Kaucic Adjointe au Logement et à la Politique de la Ville, Sébastien Koenig Adjoint Emploi et Insertion, Jean-Louis Lecocq Délégué Mission Handicap
- Patricia Sallusti Adjointe à la Citoyenneté et Démocratie participative, Danielle Heber-Suffrin Adjointe Tranquillité Publique, Patrice Nzihou Adjoint de quartier, Selima Saadi Adjointe de quartier, Olivier Payraudeau Adjoint de quartier, Françoise Ferraro Adjointe de quartier, Nathalie De Oliveira Déléguée Relations à l'usager – Accueil
- Danielle Bori Adjointe à l'Education, Antoine Fonte Adjoint à la Culture, Belkhir Belhaddad Adjoint aux Sports, Thomas Scuderi Adjoint à la Jeunesse, William Schuman Délégué au Rayonnement Artistique, Daniel Planchette Délégué à la Défense – Mémoire, Hacène Lekadir Délégué à la Vie étudiante
- Richard Lioger Adjoint à l'Urbanisme, Thierry Jean Adjoint au Développement économique, Isabelle Kaucic Adjointe au Logement et à la politique de la ville, Bernard Heulluy Délégué à la Coopération décentralisée
- Dominique Gros Maire, René Darbois Adjoint à l'Écologie Urbaine, Thierry Jean Adjoint au Développement économique, Jacques Tron Adjoint aux Services Techniques
- René Darbois Adjoint à l'Écologie Urbaine, Sébastien Koenig Adjoint Propreté Urbaine, Marielle Olesinski Adjointe Cadre de Vie
- Anne Fritsch-Renard Adjointe aux Ressources Humaines, Olivier Payraudeau Adjoint NTIC, Jean-Michel Toulouze Délégué aux Finances

UNE VILLE SOLIDAIRE

PETITE ENFANCE, FAMILLE

Répondre aux besoins de tous les parents messins et favoriser l'épanouissement des 0-6 ans, tels sont les objectifs du CCAS de la Ville de Metz. Reconnue au plan national pour la mise en œuvre d'une politique d'accueil du jeune enfant dynamique et innovante, Metz s'engage également au quotidien pour permettre à chaque parent de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Le CCAS gère 12 multi-accueils collectifs et familiaux (certains ouverts en horaires atypiques ou 24h/24h), deux ludothèques et une jardinothèque. Son service d'inscription et ses relais assistants maternels offrent un guichet unique d'informations. Ils conseillent les familles dans leur recherche de solutions d'accueil de leurs enfants et accompagnent les assistantes maternelles libérales. Le CCAS accompagne également les familles dans leur rôle parental, assure la promotion des actions réalisées en faveur de l'enfance et soutient les associations petite enfance de Metz.

DIRECTION DE LA FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE

LES CHIFFRES :

- + 12 multi-accueils municipaux
- + 1 152 enfants inscrits en accueil collectif et familial du CCAS
- + 1 pôle unique d'information et d'inscription pour les parents
- + 3 Relais Assistants Maternels
- + 2 ludothèques, 1 jardinothèque
- + un dispositif passerelle avec les écoles maternelles de Borny
- + 2,56 M€ de subventions aux associations petite enfance



Des parents acteurs du projet éducatif

Une nouvelle instance participative a vu le jour en 2013 au sein des équipements d'accueil du CCAS : le Conseil des Parents. Cette espace de dialogue avec les familles permet de co-construire un projet éducatif messin pour l'accueil de la petite enfance, le parent devenant ainsi acteur de la démarche. En avril 2013, le CCAS a souhaité simplifier les démarches des parents par la mise en place d'un point unique d'inscription mutualisé avec le COGEHAM. Ce pôle centralise ainsi les demandes d'inscription de 20 multi-accueils municipaux et associatifs. La fourniture de repas et de changes dans tous les équipements de la ville fait également partie de cette simplification.

Enfin dans une démarche de professionnalisation et d'implication des professionnels de l'enfance, le CCAS organise un salon destiné aux 700 assistants maternels de Metz ainsi que des journées pédagogiques pour les agents travaillant au sein de ses multi-accueils. Le CCAS accompagne également les parents dans leur mission parentale en programmant des rencontres et conférences sur le thème « Être parent, c'est pas si simple ».

zoom sur

Le guide « Bien Grandir »

« Bien Grandir à Metz » est le premier guide qui propose aux parents et aux futurs parents de retrouver l'ensemble des informations dédiées aux enfants de 0 à 11 ans. Édité à 15 000 exemplaires et réalisé en lien avec le Pôle Éducation de la Ville, ce guide propose d'apporter une réponse précise aux questions que chacun se pose pour ses enfants : démarches avant et après la naissance, choix du mode de garde, formalités administratives pour l'entrée à l'école, restauration scolaire, loisirs, périscolaire et place des parents dans la vie de l'enfant.



perspectives
2014

L'année 2014 sera marquée par l'ouverture de la Maison de l'Enfance, comprenant un multi-accueil de 60 places et un lieu d'éveil artistique et culturel dans le quartier de l'Amphithéâtre. 1^{er} bâtiment municipal certifié Haute Qualité Environnementale et Basse Consommation, celui-ci vient s'ajouter à la requalification des « Marmousets », une halte-garderie de la Caf de la Moselle devenue, depuis le 1^{er} janvier, un multi-accueil du CCAS proposant 30 places d'accueil. Il contribue au développement de l'offre d'accueil de la petite enfance à Metz.

Afin de poursuivre sa démarche de professionnalisation de ses équipes, le CCAS organisera un Colloque Petite Enfance ouvert aux professionnels des établissements communaux et associatifs. Cette manifestation s'inscrit en complément des journées pédagogiques et du salon des assistants maternels proposés chaque année.

Enfin le secteur Petite Enfance et Famille du CCAS s'engagera dans un processus de rapprochement avec la Ville de Metz. Objectif, un transfert de la compétence pour une meilleure articulation avec le Pôle Éducation.

ACTION SOCIALE

Porteur du projet social municipal, le CCAS intervient en direction de tous les messins en difficulté, contribue à la lutte contre les facteurs d'exclusion et au maintien de la cohésion sociale. Cette mission est menée dans une approche globale, partenariale, de proximité en mettant à disposition du public un personnel qualifié, capable d'analyser les situations les plus complexes. Sa direction de l'Action sociale et de l'insertion privilégie le soutien et l'accompagnement social tant individuel que collectif.

Par l'intermédiaire de ses permanences dans les mairies de quartier, le CCAS a renforcé sa vocation de service de proximité dédié à tous les publics en permettant notamment aux messins d'accéder à leurs droits sociaux. Il s'attache également à développer des actions de lutte contre la précarité, notamment énergétique, à favoriser l'accès au logement pour tous et se préoccupe plus particulièrement des publics liés à l'errance.

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'INSERTION

LES CHIFFRES :

- 13 213 personnes reçues
- 353 885 € d'aides financières accordées
- 751 personnes ont bénéficié d'une election de domicile
- 1 800 Pass Metz Loisirs utilisés
- 390 instructions de dossiers logement
- 220 Coup d'Pouce Logement
- 1,15 M€ de subventions aux associations sociales



Répondre à des besoins repérés

Soucieux d'aider les plus démunis tout en s'adressant à un public élargi, le CCAS s'est engagé dans la mise en place d'actions répondant à des besoins repérés : 21 127 repas subventionnés dans le cadre de l'aide aux frais de restauration scolaire, 77 familles bénéficiaires de l'aide pour le 1^{er} départ en centre de vacances et extension de l'utilisation du Pass Metz Loisirs « 4 à 14 ans » aux activités socio-éducatives après la classe et le mercredi après-midi. L'année 2013 fut également marquée par l'augmentation du nombre d'élections de domicile au CCAS (+16%) et par la pénurisation de la halte de nuit transférée avenue de Blida. La halte de nuit est désormais accessible tout au long de l'année et permet la mise à l'abri des personnes sans hébergement. Enfin, dans une logique de promotion de la culture pour tous et pour chacun, le CCAS a accueilli en 2013 deux expositions de photographies ainsi que des pièces de théâtre issues du dispositif « Je veux un artiste chez moi » initié par la Ville de Metz.

zoom sur

Précarité: état des lieux

Le CCAS de la Ville de Metz a souhaité, par le biais de son service d'analyse des besoins sociaux, cerner les différents visages de la précarité à Metz. Cette réflexion, menée en collaboration avec des partenaires publics et privés, s'est déclinée en plusieurs temps : un état des lieux de la pauvreté/précarité à Metz, une analyse de différents thèmes (la précarité énergétique, le non-recours aux droits, l'accès aux soins) et un focus sur la précarité des jeunes messins. L'analyse des besoins sociaux (ABS) a pour objectif de mettre en adéquation les besoins de la population et les actions engagées sur le territoire. La synthèse de l'ABS est disponible sur internet : www.ccas-metz.fr

**perspectives
2014**

Dans un contexte économique dégradé où les réponses classiques ne suffisent plus, la Ville de Metz, par l'intermédiaire de son CCAS, souhaite mettre en place un bouclier social protecteur en direction des personnes les plus fragilisées mais aussi pour celles qui, de manière temporaire ou transitoire, voient leur situation se dégrader. Le CCAS s'engage ainsi à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes : renforcement de l'accès aux droits, à la santé, aides ciblées... mais aussi à favoriser l'inclusion sociale par le développement de l'accompagnement social, budgétaire, parental... de l'accès à la culture, aux loisirs et par le rétablissement du pouvoir d'agir des personnes elles-mêmes. En 2014, le CCAS s'inscrit ainsi dans logique de développement d'axes prioritaires :

- Reconduction des dispositifs d'aides aux familles : Pass Metz Loisirs, Coup d'Pouce Logement, Aides aux cantines, Aide au 1^{er} départ en vacances...
- Affirmation du Plan de lutte contre la pauvreté : accès aux droits, aux soins, lutte contre la précarité énergétique et le surendettement...

SENIORS

Metz a intégré en 2012 le réseau « Ville Amie des Aînés » de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la qualité de ses services et de ses actions dédiés aux seniors. La Ville et son CCAS s'engagent au quotidien pour améliorer l'habitat senior, promouvoir la vie active des aînés, informer et accompagner les plus fragiles. Metz a ainsi fait le choix d'inscrire un programme d'actions dans le temps. Il vise notamment à améliorer le quotidien de nos aînés et à leur donner toute leur place dans la vie de la cité. En 2013, ce programme en faveur des seniors s'est articulé autour de deux priorités : promouvoir la retraite active et lutter contre la solitude. Cela s'est traduit par le lancement du Pass Avant'âges pour les loisirs actifs des 65 ans et +, et par l'engagement de Metz dans le réseau « Monalisa », MObilisation NATIONale contre L'ISOLEMENT des AGÉS, qui encouragent les citoyens messins à participer au maintien du lien social et au développement des solidarités.



DIRECTION DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES AGÉES

LES CHIFFRES :

- 6 foyers-logements gérés
- 268 appartements seniors avec services de restauration, animation, accompagnement
- 669 visites à domicile dans le cadre du suivi des personnes isolées
- 806 personnes inscrites au registre canicule
- 2540 colis de fin d'année distribués
- 3 089 Pass Avant'âges délivrés
- 200 000 € d'aides individuelles (carte repas, téléalarme, AFAPA)
- 350 personnes aux Assises Seniors
- 520 000 € de subventions aux associations pour personnes âgées

zoom sur

+ d'Avant'âges pour les seniors

Pour permettre aux messins de 65 ans et plus de profiter pleinement de leur retraite tout en s'investissant davantage dans la vie de la cité, la Ville de Metz a créé le Pass Avant'âges. Depuis février 2013, les détenteurs du pass peuvent bénéficier de plus de 200 offres préférentielles répertoriées dans un guide. Le Pass Avant'âges comprend notamment un coupon de réduction d'une valeur de 25€ (ou 50€ pour les non imposables) pour s'inscrire à des activités sportives, culturelles et de loisirs. Il propose également des avantages dans plus de 70 commerces messins (restaurants, coiffeurs, boutiques de prêt à porter...). Gratuit, le Pass Avant'âges est disponible en Mairies de Quartiers, à l'Hôtel de Ville et au CCAS sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un avis de non imposition pour les personnes concernées.

**perspectives
2014**

En 2014, Metz fera de la lutte contre l'isolement des seniors une priorité. Devenue l'un des territoires pilotes de la Mobilisation Nationale contre L'Isolation des Agés, la Ville et son CCAS s'engagent dans une dynamique de mobilisation citoyenne. Un comité Monalisa et une charte locale seront mis en place ainsi qu'un service d'appels téléphoniques de convivialité et des visites à domicile réalisées par des équipes citoyennes. Parallèlement, le Pass avant'âges (lire ci-contre) viendra s'enrichir d'un panel de propositions d'engagement bénévoles à destination des seniors messins. Suite aux succès déjà rencontrés les années précédentes, le CCAS reconduira en 2014 les opérations suivantes : les colis de Noël, les Assises seniors et le Conseil des seniors. En matière d'habitat seniors, la résidence Saint-Nicolas située au centre-ville proposera, après travaux, 5 appartements supplémentaires. Les 1^{ers} contrats de location destinés aux jeunes à la résidence intergénérationnelle de Queuleu se concrétiseront.

EMPLOI- INSERTION

Le service Emploi Insertion est chargé d'accueillir le public messin demandeur d'emploi de plus de 26 ans afin de lui proposer les conseils, outils et services indispensables à ses démarches de recherche d'emploi.

Cela se traduit notamment par une coopération avec Pôle Emploi et par l'organisation de forums pour l'emploi en lien avec des entreprises et institutions telles que: l'Armée, la Police, la Chambre des Métiers, l'Afpa, la Mission Locale de Metz. Parallèlement, des actions portant sur l'insertion sociale et professionnelle sont mises en place (ex: chantier d'insertion), ainsi que dans le cadre de la mise en place des clauses d'insertion dans les marchés publics.

SERVICE EMPLOI ET INSERTION

LES CHIFFRES :

- 8 agents (7 à temps plein, un agent à 80% et 1 emploi avenir) dont le conseiller Pôle Emploi.
- 1 450 demandeurs d'emploi inscrits
- 6 849 passages enregistrés

2 rue du Four
du Cloître
57000 Metz
Tél. 0 800 891 891
emploi-insertion@mairie-metz

Mise en œuvre des clauses d'insertion

Un poste a été créé à la Ville de Metz pour développer la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics du territoire messin et de l'agglomération. Ces clauses ont été initiées en 2005 dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine de Metz-Borny. Cette opération a permis de faire travailler 314 personnes sur le projet.

La Ville a décidé d'intégrer les clauses d'insertion le plus possible dans ses marchés publics. Une clause d'insertion permet aux acheteurs publics d'imposer aux entreprises candidates un engagement en termes d'insertion. Sont concernés les chômeurs de longue durée (plus d'un an), les bénéficiaires de minimas sociaux, les jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou expérience, les travailleurs handicapés ou toute autre personne en difficulté sociale.

En pratique, il s'agit de permettre à des personnes en difficulté de **réintégrer le monde du travail** en vue d'une insertion durable. En 2013, les travaux METTIS ont ainsi permis d'insérer 117 personnes en difficultés sociales et professionnelles. 25 entreprises ont été concernées par la clause sociale de METTIS (marchés Ville de Metz et Metz Métropole).

D'autres chantiers messins ont été concernés par ce dispositif, notamment la Boîte à Musiques, la Mairie de quartier Bellecroix, la Tour du Limousin, ou encore les cimetières de l'Est et du Sablon et le passage à niveau de la Patrotte...

Une convention de coopération a été signée entre la Ville de Metz et Pôle Emploi. Elle a pour objet la mise à disposition d'un conseiller de Pôle Emploi au service Metz Emploi Insertion. Ce dernier peut notamment prescrire des mesures pour l'emploi (évaluation en milieu de travail...) et effectuer le suivi social et professionnel du chantier d'insertion de la Ville de Metz. Cette coopération permet un accompagnement personnalisé du demandeur d'emploi messin.

48 personnes en contrat aidé ont été accueillies dans différents services municipaux (entretien des voies publiques, accueil, archives...).



perspectives
2014

Le forum des métiers et de l'emploi s'est tenu en mai dans le quartier de la Grange-aux-Bois. Il regroupe plus de 60 acteurs du bassin d'emploi ainsi que ceux du quartier concerné (bailleurs sociaux, associations...) et propose à la population du quartier des formations, des emplois et une aide dans leurs recherches. Des partenariats sur divers forums (Pôle Emploi à Metz, Stage en poche) qui sont aussi l'occasion de sensibiliser les demandeurs d'emploi à l'outil internet. Ils se voient ainsi proposer la création d'un espace emploi sur le site internet de Pôle Emploi, avec une adresse mail, assortie d'une aide à la rédaction de CV et de lettres de candidature, etc...

LOGEMENT ET HABITAT

La Mission participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et du logement. Elle met en œuvre les actions habitat et logement décidées par la Municipalité.

LES CHIFFRES :

- + 57 000 résidences principales
- + 14 845 logements sociaux
- + 400 visiteurs et 35 partenaires au 5^e Salon du logement des jeunes organisé par le CLLAJ en juin avec le soutien des services municipaux = 1^{er} Salon du logement des jeunes de France !
- + 6 copropriétés de Borny aidées par la Ville de Metz dans le cadre du Programme d'Actions en faveur de Copropriétés Dégradées (PACOD)
- + 210 logements sociaux /an : c'est l'objectif de production du PLH pour Metz – objectif atteint en 2013, pour la 3^e année consécutive.
- + 448 logements reconstitués dans le cadre du GPV Borny
- + 1 500 propriétaires de 2 000 logements vacants informés des outils d'incitation mis en œuvre pour favoriser le logement des jeunes, rénover l'habitat privé et lutter contre le logement vacant : la Garantie des Risques Locatifs, les aides de l'Anah et le Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé aujourd'hui conduit par la CA de Metz Métropole.
- + Depuis 2012, 21 dossiers d'aides financières ont été ouverts dans le programme «Habiter Mieux» pour améliorer la performance énergétique des logements occupés par leurs propriétaires modestes.

Accompagner les propriétés en difficultés de Metz-Borny

La mise en œuvre du Programme d'Accompagnement des Copropriétés en difficultés (PACOD) passera par le choix d'un prestataire, en appui avec le service Politique de la Ville. Cette mission a été confiée à la Société PACT de l'Est Parisien (94) en groupement solidaire avec le CALM.

Garantir les risques locatifs

La Ville de Metz propose depuis février 2012 la prise en charge de la Garantie des Risques Locatifs (GRL) des propriétaires de logements vacants, limitée à 2 ans. Il s'agit de protéger le bailleur contre les risques liés à la location d'un logement (impayés, dégradations, frais de procédure de recouvrement...).

Pour en bénéficier les logements doivent être vacants depuis 1 an et être loués à des jeunes et des familles. Cette année, un avenant à la convention a permis d'ouvrir le dispositif aux ménages locataires de moins de 30 ans que le logement soit vacant ou pas.

Habiter mieux

Fin 2011, la Ville a décidé de s'engager dans le programme national d'aide à la rénovation thermique des logements «Habiter Mieux» destiné à améliorer la performance énergétique des logements d'au moins 25%. La Ville verse aux propriétaires occupants une aide forfaitaire de 500 € pour tout projet subventionné et validé par l'Anah dans le cadre de ce dispositif. 12 dossiers sont en cours.

Salon du logement des jeunes

Chaque année depuis 2009, le CLLAJ organise un Salon du logement des jeunes qui associe 40 structures et institutions spécialistes du logement pour informer et aider les jeunes à trouver un logement. Le soutien logistique et financier de la Ville est vital à la tenue de cette manifestation.



perspectives
2014

La première édition du 1^{er} salon du logement neuf est organisée en partenariat avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers, ce salon aura pour objectif de promouvoir les opérations de construction neuve à Metz et plus particulièrement le logement abordable et l'accès sociale à la propriété. La Ville participe également au 6^e salon du logement des jeunes. Objectif : les aider à trouver un logement et promouvoir la Garantie des Risques Locatifs Ville de Metz en association avec le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) et 35 partenaires institutionnels et associatifs du monde du logement. C'est dans cet esprit que les propriétaires privés de logements vacants (ou pas) sont incités à louer à des jeunes de moins de 30 ans.

HANDICAP

La Mission Handicap œuvre en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'auprès d'un réseau important de partenaires institutionnels, associatifs, économiques. Elle est également saisie par un large public (personne concernée, étudiant, professionnel, etc.) sur des questions relatives au handicap.



Mission Handicap
Mairie de Metz
BP 21025
57036 METZ Cedex 1
Tél. 0 800 891 891
missionhandicap@mairie-metz.fr

Suivi de projets et expertise

Durant l'année 2013, l'action du service s'est concentrée sur le suivi des projets d'aménagements de voiries et de bâtiments municipaux (travaux de voirie liés à Mettis, aménagement de la nouvelle Mairie de quartier de Bellecroix, Agora Patrouille ou piscine Lothaire, etc.) en lien avec les Pôles Mobilité et espace public, Espaces-verts, Patrimoine bâti et logistique technique.

Le service a assuré l'animation de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH), concernant le recensement de l'offre de logements accessibles, et la formalisation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE).

À noter également :

- L'animation d'un parcours de sensibilisation au déplacement à l'aide d'un fauteuil roulant dans le cadre du challenge piéton organisé par la Ville,

- L'organisation d'une conférence sur l'Administration inclusive dans le cadre du QuattroPole, à Metz, le 24 septembre
- L'organisation d'une demi-journée de formation à l'accessibilité du domaine public des conducteurs de travaux de la Ville de Metz
- La mise en place de réunions dans le cadre du Schéma de Développement Touristique Local.

La Mission Handicap a également apporté son soutien et son expertise aux partenaires institutionnels, associatifs et économiques de la Ville de Metz : Institut Régional d'Administration de Metz (IRA), dans le cadre :

- de la formation initiale des élèves, les 8, 17, 18 et 31 janvier
- de la formation continue des professionnels sur le thème « Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap dans la fonction publique » à Metz, les 8, 9 et 19 avril et au Ministère de la Culture à Paris, les 27 et 28 juin.

zoom sur

Metz, une destination pour tous

Faire de METZ une destination pour tous, c'est permettre à toute personne en situation de handicap de préparer et vivre pleinement son séjour à METZ. Dans ce contexte, il a été décidé de réunir tous les acteurs majeurs de la chaîne de séjour touristique afin d'aider à la construction d'une culture commune sur la question de l'accueil des publics à besoins spécifiques. Le groupe a souhaité que le produit soit évalué à l'occasion de l'accueil à METZ du Salon Autonomic Grand Est, les 16 et 17 octobre 2014.

Au terme des premières réunions et des mises en situation (déplacement à l'aide d'un fauteuil roulant, à l'aveugle), 5 ateliers ont émergé reprenant chacun un ou des maillons importants de la chaîne de séjour touristique (transport/transfert, hébergement/restauration, programme touristique, formation/sensibilisation, accueil/accompagnement). Chacun de ces ateliers se réunira à 6 reprises dans le courant du 1^{er} semestre 2014 et fera l'objet d'une synthèse dont les éléments les plus pertinents seront repris sur un support papier et numérique pour être mis à disposition des publics concernés.

**perspectives
2014**

- Amélioration de l'accessibilité des bureaux de vote
- Finalisation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
- Suivi du programme de mise en accessibilité des établissements municipaux existants recevant du public, ainsi que de l'évolution réglementaire suite à la parution du rapport intitulé « Réussir 2015 » présenté le 26 février 2014
- Poursuite du travail sur le recensement de l'offre de logements accessibles
- Formation des agents les plus exposés à l'accueil du public pour améliorer leur prise en charge des publics à besoins spécifiques
- Mise en ligne des informations liées à l'accessibilité des établissements municipaux et des manifestations

La Ville de Metz a adhéré en 2009 au réseau français des Villes Santé (RFVS) de l'organisation Mondiale de la Santé (OMS) et dans cet objectif elle a fait réaliser par l'ORSAS un Diagnostic Santé qui lui sert de cadre de référence pour la mise en place d'actions d'information et de prévention en santé publique en direction de la population messine.

LES CHIFFRES :

- 5 cycles de conférences : 28 conférences, 1100 personnes
- 1 cycle spécifique pour les Seniors dans les quartiers messins
- 100 000 personnes touchées dans le cadre de la charte Octobre Rose
- 60 médiatrices Santé ont été formées, soit 20 séances de formation, 10 actions concrètes sur le marché de Borny et à la bibliothèque-médiathèque, 800 personnes du quartier sensibilisées au bienfait du dépistage du cancer du sein
- 600 personnes ont visité l'exposition du « Colon' tour » sur le dépistage du cancer du colon
- 300 personnes ont vu l'exposition « L'Artère itinérante » (Fabrice Hyber), outil pédagogique d'information et de connaissance sur l'épidémie du VIH/SIDA, présentée au Centre Pompidou Metz
- 10 discothèques ont ratifié la Charte Label Nuit
- 4 500 chèques-taxis ont été achetés par des jeunes dans le cadre de Label Nuit

Devenir acteur de sa santé

2013 a vu :

- La poursuite des actions engagées dans les campagnes nationales de santé publique: dépistage du cancer du sein, le « colon' tour » en faveur du dépistage du cancer du côlon, l'exposition de l'Artère itinérante, Journée Mondiale du Sida.
- Le développement du projet Label Nuit.
- La signature d'une convention tripartite sur 3 ans entre la CPAM, le CCAS et la Ville de Metz pour la création d'un espace Santé Active(ESA), visant à rendre les assurés sociaux et les messins, acteurs de leur santé.
- Début de partenariat avec le professeur Hercberg (INSERM), dans le cadre de Nutri-net.

zoom sur

« Nouvelle Donne à Borny »

Le service Politique de la Ville (en partenariat avec le service En Amont du CMSEA) a coordonné une démarche de concertation et de réflexion collective sur la limitation des effets néfastes du trafic de drogue sur la vie des habitants de Metz-Borny.

« Nouvelle Donne à Borny » a pour objectif de comprendre les phénomènes du deal afin de gérer au mieux son impact sur le quartier. Il s'agitait de cerner l'influence qu'exerce ce commerce sur la vie des habitants mais également sur le travail des professionnels de terrains afin de structurer une démarche collective. Ce projet a mobilisé une trentaine de partenaires du quartier et 19 pistes d'actions ont résulté de la réflexion. La mise en œuvre des actions proposées est d'ores et déjà effective.

**perspectives
2014**

- Une attention particulière sera portée à l'amélioration de l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des messins — en lien avec la caisse d'Assurance maladie. Cette action sera menée en étroite collaboration avec le Point d'accès aux Droits (PAD). La Ville de Metz souhaite également mettre en place un Contrat Local de Santé (CLS). Ce dernier a pour objectif de soutenir les dynamiques locales de santé.
- Il développe la politique régionale de santé dans le but de favoriser:
- L'amélioration des contextes environnementaux et sociaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local
- L'accès aux soins, aux services, et à la prévention des personnes les plus « démunies »
- La promotion et le respect des droits des usagers du système de santé

UNE VILLE DE DIALOGUE, UNE VILLE PLUS SÛRE

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Inciter les Messins à participer à la gestion collective de la cité, recueillir l'expertise d'usage et les avis des habitants pour enrichir la décision politique, organiser tous types de concertation avec les habitants.

LES CHIFFRES :

- 11 comités de quartier
- 1 070 personnes participantes sur le total des quartiers en 2013, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente
- 124 projets dont 86 réalisés et 38 en cours au 02/2014
- 12 visites de quartier
- 55 élus, 6 projets (2 par commissions) pour le Conseil Municipal des Enfants (CME)
- 200 participants aux réunions «Nouveaux arrivants»
- 150 participants au Café citoyen

Ville de Metz
Tél. 0 800 891 891
scdp@mairie-metz.fr



Comités de quartiers

2013 a vu la réalisation des nombreux projets en lien avec les services municipaux : concertation Desvallières, étude d'implantation de parking à vélo en centre-Ville, jeux de piste citoyen, réhabilitation du parcours de santé du Fort de Queuleu, fête de Quartier «La Grange-aux-Bois», création d'un «Espace Associatif Eco-Citoyen» sur les Hauts-De-Vallières, panneau «Itinéraire de découverte du sablon», abords de la Future Mairie de Quartier de Bellecroix.

La jeunesse mobilisée

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants se sont mobilisés tout au long de leur mandat (réunions, cérémonies officielles, différentes actions...) pour définir et voter les projets qui seront mis en œuvre lors de la seconde année du mandat en 2014. Parmi les projets réalisés en 2013 on peut citer la piste d'éducation routière au square du Luxembourg, la rencontre avec les grands corps de l'État à l'Institut Régional d'Administration, la rédaction d'un Metz Magazine Junior et celle d'un Journal réalisé en temps réel à l'occasion du Printemps des Citoyens. La 4^e édition a rassemblé près de 300 personnes en avril 2013 sur le thème : « La démocratie participative et après, quelles formes de participation demain ? ».

Les 7^e rencontres du réseau Participation Est qui rassemble des villes et collectivités du grand Est ont pour objectif le partage d'expériences en matière de démocratie locale et participative. Ont notamment participé, Loïc Blondiaux (Professeur des universités au dépar-

tement de sciences politiques de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne) ainsi que 25 partenaires dont les villes de Quattrope et du réseau Tonicités.

Le service démocratie participative met en avant les avis prononcés sur les projets municipaux par les membres des cdq (MDQ de Bellecroix, dialogue compétitif Bon Secours, Desvallières...). Il favorise la concrétisation des projets menés par les membres des instances (CME : Metz Mag Junior, piste d'éducation routière au square du Luxembourg, livret sur les monuments, action cendriers de poches / CDQ : guides pratiques, création d'un local associatif, réhabilitation du parcours de santé du Fort de Queuleu, sensibilisation propreté, divers animations...) et organise des Rencontres citoyennes : accueil des nouveaux arrivants, Printemps des Citoyens, concertations urbaines, dialogues citoyens, cafés citoyens, accompagnement des associations...

Moyens mis en place

- 4 instances (ou groupe) accompagnés tout au long de l'année
 - Les Comités de quartier
 - Le Conseil Municipal des Enfants (CME)
 - Le Conseil Economique et Social Local (CESL)
 - Le Réseau Participation Est
- Des actions citoyennes

Actions plus ponctuelles, mais récurrentes, menées par année
Comme par exemple: accueil des nouveaux arrivants, printemps des citoyens, fête des voisins, concertation urbaine, le soutien apporté aux projets associatifs.

zoom sur

Les plénières des Comités de Quartier ont trouvé leur rythme avec au moins 2 projets (le plus souvent 3 ou 4) réalisés par quartier dans l'année. À noter la réactivité des services de la ville qui ont su répondre avec rapidité aux questions émanant des quartiers. Les services de la ville qui prennent une part active aux évènements organisés par le service citoyenneté (Printemps des citoyens, rencontres Réseau, etc...).

perspectives
2014

Des concertations urbaines ont été lancées sur le Grand Projet Urbain de la Patrotte et la Place Foselle à Metz-Borny ainsi qu'un dialogue compétitif sur le projet Bon Secours en Nouvelle Ville. Les services liés à la E-démocratie connaîtront un développement à travers des outils internet permettant une plus large participation «numérique». En cours également le projet de Budget participatif qui vise à donner aux habitants la possibilité de prioriser les investissements sur leur quartier.

ACCUEIL ET RELATIONS USAGERS

Le service a pour mission de délivrer aux usagers des prestations de qualité tant en matière de formalités administratives (inscriptions sur liste électorale, attestation d'accueil, certificat de concubinage, actes de naissance, de mariage et de décès ...), de délivrance de Cartes Nationales d'identité, de passeports, que d'inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires, à la restauration ou au périscolaire du matin. Il assure également la tenue des registres d'état-civil. Les agents dédiés au numéro d'appel Allo-Mairie répondent directement aux usagers pour les questions en lien avec l'activité municipale.

L'accueil à cœur

L'ouverture des mairies de quartiers sur la base de demi-journées suscitait des difficultés pour les usagers qui ne mémorisaient pas les horaires d'ouverture et pour les agents contraints à des mobilités quotidiennes. Une meilleure souplesse dans l'organisation des structures a été trouvée en fermant à mi-temps les Mairies de quartiers de Devant-les-Ponts et Nouvelle-Ville. Toujours en vue de garantir la qualité d'accueil des usagers et l'homogénéité des prestations rendues sur 11 sites, des groupes de travail internes ont été mis en place dans l'objectif de la certification Qualiville.

Qualiville, c'est :

- un référentiel de services d'application volontaire
- le périmètre de la certification QUALIVILLE couvre :
 - l'accueil général
 - l'accueil au sein du service Relations Usagers, État-Civil et Mairies de Quartier
 - la délivrance de prestations au sein du service État-Civil
 - l'évaluation de la satisfaction des usagers et la gestion des réclamations
- une signalétique adaptée pour informer et accueillir
- un point accueil accessible, propre et bien rangé et offrant des services associés
- un point accueil informatif et qui peut orienter les usagers
- des horaires adaptés aux attentes des usagers
- en cas d'affluence, une gestion optimale des files d'attente
- un personnel d'accueil spécifiquement formé
- un accueil dans nos locaux courtois et attentif
- un accueil téléphonique courtois, efficace, rapide et informatif

zoom sur

Allo Mairie : à l'écoute des usagers



- Un N° vert gratuit 0 800 891 891 qui répond :
 - aux fonctions standard classique,
 - aux demandes de renseignements relatives à l'activité des services et à leur actualité
 - au recueil et au traitement des anomalies sur le domaine public
 - au pré-remplissage de certaines demandes et au renseignement sur le suivi des demandes dématérialisées via eMairie
- Un service téléphonique proposé à l'ensemble des messins, disponible de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h, qui doit :
 - apporter une réponse rapide, directe, précise aux questions de 1^{er} niveau, relatives aux compétences municipales ciblées, à terme dans 80% des cas
 - transférer l'appel à une personne identifiée, ou à son suppléant, dans les services pour des questions dépassant les compétences Allo Mairie (transfert de l'appel ou prise de coordonnées par le service et engagement qualité)
 - recueillir les informations nécessaires au traitement des anomalies signalées
 - saisir directement des demandes d'usagers au travers de l'outil eMairie.



SERVICE RELATIONS USAGERS, ÉTAT CIVIL ET MAIRIES DE QUARTIERS

LES CHIFFRES :

- 409 mariages
- 2 318 naissances
- 1 120 décès
- 65 043 appels téléphoniques répondus par Allo Mairie (mis en service le 04.03.13)
- 30 286 actes traités via e-mairie
- 9 522 cartes nationales d'identité délivrées
- 8 291 passeports
- 65 000 demandes d'actes par courrier

1 Place d'Armes
57000 Metz
Allo Mairie :
0 800 891 891

population@mairie-metz.fr

**perspectives
2014**

L'ouverture de la Mairie de Quartier de Metz-Bellecroix s'inscrit dans le cadre du développement d'un espace administratif offrant une diversité de services au public au cœur du quartier. Elle constitue une nouvelle étape dans le développement d'une offre améliorée de services publics de proximité après l'ouverture en juin 2012 de la nouvelle mairie de quartier de Patrotte - Metz Nord. Des permanences (Adjoint de Quartier, AIEM, Mission Locale, Metz Pole services, CCAS et Police Municipale) seront proposées aux habitants du quartier.

Le projet de création de la mairie de quartier a été mis à profit pour travailler à la configuration d'un nouvel espace de vie pour le quartier grâce au potentiel d'aménagement offert par les espaces verts au cœur desquels est implanté l'équipement. Une aire de jeux pour enfants de 3 à 6 ans sera mise en place, tandis que des bancs permettront aux parents de surveiller leurs enfants en se connectant au wifi.

Il s'agira alors d'un espace de rencontres reliant la mairie de quartier, la bibliothèque, le centre social, la halte-garderie à proximité duquel un jardin partagé sera créé. Cet équipement incarne l'évolution de la notion de services de proximité au sein des quartiers messins et préfigure les futures maisons de services publics qui concentreront dans une logique de mutualisation et de transversalité des activités visant à répondre aux besoins des habitants.

POLICE MUNICIPALE

- La Police Municipale est présente dans tous les quartiers où elle assure la régulation du trafic routier, les contrôles routiers, le contrôle du stationnement payant, interdit, gênant et abusif, la mise en fourrière des véhicules en infraction, le contrôle du stationnement et des autorisations d'accès en voies piétonnes, le contrôle du stationnement des poids-lourds de plus de 16 tonnes dans les voies piétonnes et le suivi du stationnement des gens du voyage.

Elle veille également au respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en matière d'affichage et vérifie les autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, travaux...). Enfin, elle participe aux diverses manifestations patriotiques ou culturelles, coordonne les interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police sans oublier la surveillance de 158 établissements scolaires et bâtiments communaux à partir d'une centrale d'alarmes installée au Poste de Police.

- La cellule de gestion créée en 2010 comprend 14 agents qui assurent l'interface administrative de la Police Municipale (réponses courriers plaignants, réponses demandes d'indulgence contraventions et mises en fourrière, rapports, notes, statistiques, etc...).

Elle gère également la fourrière automobile, le Bureau des objets trouvés et les dossiers spécifiques, et effectue toutes les correspondances aux administrés, aux autres villes et aux administrations.

LES CHIFFRES :

- 6 unités de terrain dont l'Unité des Médiateurs de Tranquillité et 1 unité de poste de commandement
- 85 policiers
- 23 agents du stationnement
- 8 agents à la Vidéosurveillance
- 6 Médiateurs
- 156 agents au total
- 15 000 appels téléphoniques
- Dans le cadre de « l'Opération Tranquillité Vacances » du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, les agents ont parcouru 7249 km. Ils ont assuré la surveillance de 6165 appartements ou pavillons.
- 9 gardes champêtres
- 25 Agents Sécurité École
- 1 411 objets trouvés

Police Municipale
57 rue Chambière
57000 Metz
Tél. 0 800 891 891
pm@mairie-metz.fr

Pôle Tranquillité Publique, Police et Réglementation
59 rue Chambière
57000 Metz
Tél. 0 800 891 891
tranquillitepublique@mairie-metz.fr



PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est chargé de développer la concertation entre les différents intervenants sur les priorités de lutte contre l'insécurité, favoriser l'échange d'informations sur les attentes de la population, définir des objectifs à atteindre, dresser le constat des actions de prévention existantes et déterminer les actions à mener pour lutter contre le sentiment d'insécurité.

LES CHIFFRES :

- 21 cellules de veille ont réuni les acteurs institutionnels de la lutte contre la délinquance (Polices Nationale et Municipale, Délégué du Préfet), les acteurs issus de l'Éducation Nationale (collèges et directeurs d'école) et divers partenaires associatifs ou non (TAMM, bailleurs sociaux, centres socio-culturels...).

Pôle des Lauriers
3 bis rue d'Anjou
57070 Metz
Tél. 0 800 891 891

School'Attitude

Un travail conjoint a été mené avec l'Éducation Nationale en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire et de la prévention de la délinquance. Des programmes novateurs ont été mis en œuvre sur le collège Rabelais (distribution de clés USB lors de l'opération School'Attitude de prévention et sensibilisation aux dangers de la route dans 17 établissements scolaires) lutte contre les dangers des NTIC avec le projet « Mon Image, le Réseau, Moi et les Autres » sur les collèges Lagneau (Bellecroix) et des Hauts-de-Blémont (Borny). Parallèlement le programme d'actions Nouvelle Donne a permis d'élaborer un diagnostic des situations de trafics sur le quartier de Metz Borny. Le service a par ailleurs accompagné le déploiement des médiateurs de tranquillité au centre ville.

zoom sur

La prévention situationnelle

Elle joue un rôle important dans la prévention et la lutte contre la délinquance en se concentrant davantage sur la situation dans laquelle un délit est commis plutôt que sur les motivations profondes de l'infraction. En pratique, un audit des équipements générant des nuisances a été mené. Les premières conclusions de ces visites ont été présentées en comité de pilotage, en présence des services concernés. Des difficultés graduées ont été recensées sur huit sites. À ce stade, des travaux vont être menés, selon un calendrier restant à définir sur tous les bâtiments municipaux en réfection ou en construction afin d'améliorer la sécurité.

**perspectives
2014**

Un projet de « cluster » sur la thématique des personnes en errance est en cours dans le secteur de la gare. Un comité de pilotage et de réflexion regroupant la SNCF et la Ville de Metz, a mis en place un groupe d'actions avec les différents partenaires de travail sur cette thématique. Une connaissance co-construite, gage d'une meilleure réactivité. Dans le même esprit, le déploiement de l'Observatoire Local de la Délinquance permet, grâce à un système informatique, de créer des outils d'aide à la décision. Le programme de lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire est lui aussi poursuivi dans une dynamique partenariale.

Informatisation et vidéosurveillance

L'entrée en vigueur du PV électronique a permis de dématérialiser les procédures de verbalisation et d'accélérer le traitement des données. Autre amélioration, celle de la vidéo-surveillance sur des zones à forte convergence de population (exploitation Mettis). La mise en place de caméras supplémentaires Place de la République, Place du Général de Gaulle et à proximité de la Boîte à Musiques à Metz-Borny est en cours d'achèvement. Elle doit permettre de renforcer l'action des unités de terrain. Une étude est en cours afin de procéder au remplacement de l'équipement radio de ces équipes et de permettre ainsi leur géolocalisation au moyen d'équipements numériques.

**perspectives
2014**

La mise en œuvre du logiciel FINES permettra de faciliter l'élaboration des statistiques extraites du fichier national CNT de Rennes.

PRÉVENTION DES RISQUES

- S'assurer de la conformité de l'ensemble des bâtiments municipaux aux normes réglementaires en vigueur
- Veiller au bon fonctionnement des systèmes de protection contre l'incendie des bâtiments municipaux
- Coordonner et suivre les commissions de sécurité relatives aux établissements recevant du public
- Mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des risques naturels et technologiques
- Assurer les missions opérationnelles de mise en sûreté des personnes et des biens
- Assurer la gestion des risques majeurs

LES CHIFFRES :

- + 171 commissions communales de sécurité suivies et mises en œuvre
- + 2 568 extincteurs contrôlés et partiellement renouvelés
- + 488 installations de sécurité incendie vérifiées (RIA, désenfumage, alarmes incendie)
- + 2 exercices d'évacuation dans l'Hôtel de Ville
- + 158 personnes formées à la manipulation des extincteurs
- + 202 vérifications d'installations électriques dans les établissements recevant du public
- + 120 contrôles d'ascenseurs et monte-charges, portes et rideaux automatisés
- + 121 ramonages
- + 159 interventions de l'antenne d'urgence
- + 3 000 poteaux incendie pour la défense incendie à entretenir

144 route
de Thionville
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891
abertucci@mairie-metz.fr



HYGIÈNE ET INSPECTIONS SANITAIRES

- Faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé (hygiène alimentaire, hygiène de l'habitat, contrôle des eaux de baignade, hygiène publique générale, avis du maire sur les licences d'exploitation des débits de boisson)
- Suivre les dossiers relatifs à la qualité de l'air, aux nuisances sonores et animer la charte d'implantation des antennes de téléphonie mobile
- Assurer les missions anti-vectorielles et lutter contre la prolifération d'animaux nuisibles
- Gérer les procédures des bâtiments menaçant ruine
- Délivrer les avis sur permis de construire

LES CHIFFRES :

- + 195 visites d'établissements de restauration (contrôles d'exploitation ou inspections avant accord de licence), avec contre-visites
- + 148 logements visités sur plaintes
- + 52 contrôles pour bruits d'activités

144 route
de Thionville
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891
hygiene@mairie-metz.fr

Les contrôles des établissements de restauration ou liés au bruit d'activités se sont poursuivis. Des actions menées par la Police municipale, quant aux résultats, 75db en crête c'est peu vendeur. Disons que l'action concertée de nos services ont permis de pacifier quelque peu la situation.

zoom sur

Formation des personnels

La sensibilisation du personnel aux règles de sécurité spécifiques relatives aux Établissements recevant du public. Le personnel a également suivi une formation à la manipulation des extincteurs.

• **Hygiène de l'habitat**
Réaliser les enquêtes sanitaires suite aux plaintes et aux signalements, mettre en œuvre les procédures de police administratives adéquates et réaliser les travaux d'office, le cas échéant.

- **Immeubles en péril**
Initier et suivre les procédures d'immeubles en péril.
- **4D**
Mise en œuvre d'un pigeonnier contraceptif test.
- **Air intérieur**
Réaliser les contrôles d'air intérieur dans les ERP recevant des enfants de moins de 6 ans.

Les problèmes de nuisances sonores sur la place Saint-Jacques ont amené le service d'hygiène à réaliser un monitoring sonométrique direct de cette dernière pendant 3 mois.

zoom sur

perspectives 2014

La mise en sécurité des barrages de Madine figure au calendrier 2014. Elle comprend le suivi des ouvrages hydrauliques (consignes, travaux, visites, inspections) et l'étude de dangers. Sont par ailleurs programmées les mises à jour du plan communal de sauvegarde (PCS) et du DICRIM ainsi que la poursuite du travail engagé au sein du groupe de travail Chlorures de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (pollution de la Moselle). Le service procèdera à des exercices d'évacuation dans les différentes unités de la Ville de METZ : des responsables de l'évacuation seront identifiés dans les bâtiments et restaurants municipaux.

UNE VILLE POUR TOUS

ÉDUCATION

Le Pôle Éducation de la Ville de Metz porte la politique municipale en faveur de l'épanouissement de l'enfant. Sa mission est de contribuer à la réussite éducative de tous les enfants et de les accompagner dans leur développement :

- en offrant aux enfants scolarisés un environnement alliant confort et sécurité des locaux,
- en proposant un accueil périscolaire de qualité,
- en soutenant les actions éducatives,
- en aidant financièrement les familles,
- en développant l'information et la participation des parents.

Le Pôle Éducation est également l'interlocuteur privilégié des directeurs d'écoles et des parents d'élèves ; il assure l'interface entre la Ville et la communauté éducative. Il porte le Projet Éducatif Territorial qui définit les grandes orientations de la politique éducative de la Ville.

PÔLE ÉDUCATION

LES CHIFFRES :

- 73 écoles primaires publiques dont 38 écoles maternelles
- 34 écoles élémentaires et 1 école de plein air
- 42 lieux d'accueils pour le périscolaire du matin
- 25 restaurants scolaires dont 13 selfs
- 17,7 /20, c'est la note obtenue par la Ville sur la qualité du contenu de l'assiette - enquête réalisée par UFC Que-Choisir en mars 2013
- 15 associations subventionnées par la Ville de Metz pour assurer le périscolaire du soir

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 0 800 891 891

education@mairie-metz.fr

Les principales réalisations

• La réforme des rythmes scolaires appliquée

La Ville de Metz a appliqué la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013. Les horaires de classe sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30/11h45 – 13h45/15h45
- mercredi matin : 9h – 12h

L'accueil périscolaire du matin ouvre dès 7h30, même le mercredi matin.

Quant à la pause méridienne, elle ne connaît pas de changement (11h45/13h45).

Le soir, l'accueil périscolaire par les associations commence une demi-heure plus tôt pour tenir compte de la sortie des cours plus précoce. Pour l'ensemble des temps périscolaires, la Ville perçoit une aide de la CAF (contrat enfance jeunesse signé en 2011).

• L'amélioration de la pause méridienne a été engagée

L'objectif d'Entr'Act est de sensibiliser et d'initier les enfants des classes maternelles et élémentaires à différentes pratiques culturelles, sportives et citoyennes, sous une forme ludique.

Pour concrétiser le projet, la Ville a fait appel à 18 associations locales qui interviennent majoritairement sur les restaurants scolaires de leurs quartiers. Certains services de la Ville proposent également des séquences d'animations comme l'École des Sports. 34 ateliers différents soit 600 séances d'animation ont ainsi été proposées à près de 3 000 enfants.

Ces animations s'adaptent aux contraintes de chaque site et n'engendrent aucun surcoût pour les familles qui s'acquittent d'un tarif restauration scolaire global, en fonction de leurs revenus. Les activités de la pause méridienne ne sont donc pas facturées en sus aux familles. Des animateurs référents ont été recrutés sur les sites les plus importants pour améliorer la qualité de la pause méridienne. Un dispositif de formation a été mis en place pour les agents d'animation. 188 agents ont déjà bénéficié d'une demi-journée d'accueil institutionnel et d'une session de formations de deux jours, axée sur les fondamentaux de l'accompagnement des enfants.



zoom sur

Le Projet Éducatif Territorial

La Ville s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Projet Éducatif Territorial qui s'inscrit dans une démarche permettant de renforcer le partenariat avec la communauté éducative (Éducation Nationale, parents d'élèves, associations, Pôle Éducation). Ce projet a pour objet de co-construire avec la communauté éducative les objectifs que la Ville et ses partenaires mettront en œuvre sur la période 2014/2017.

Ce Projet Éducatif Territorial propose à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs dans le respect des compétences de chacun. Il mobilise l'ensemble des acteurs éducatifs locaux et articule les différentes activités éducatives en améliorant la qualité des temps d'accueil périscolaires, en mettant en cohérence la prise en charge des enfants dans un souci de co-construction, en accordant une place à l'expérimentation de nouvelles actions éducatives concertées.

perspectives
2014

La mise en œuvre du Projet Éducatif de Territoire (lire ci-contre) sera progressive dès septembre 2014. Ce dernier se décline en quatre axes : le rôle de la communauté éducative,

l'organisation de la prise en charge des enfants, l'articulation des temps de vie de l'enfant dans le cadre d'un parcours éducatif cohérent, et la nature des activités proposées aux enfants. Les capacités d'accueil de la Ville seront renforcées pour répondre à l'augmentation de la fréquentation de la restauration scolaire, la création de nouveaux lieux de restauration est à l'étude. 1,5 millions seront consacrés à la poursuite de la valorisation du patrimoine scolaire de la Ville de Metz.

JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE

Le Service Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante a pour mission principale le suivi des associations socio-éducatives et de jeunesse avec lesquelles il développe divers partenariats favorisant la mise en place de projets en direction des enfants et des jeunes de 6 à 25 ans, mais aussi en direction des adultes et des familles. Il contribue en ce sens à l'animation de la ville et de ses quartiers et œuvre au développement du tissu associatif local.

- Il a par ailleurs en charge la gestion de 22 équipements communaux à vocation socio-éducative, assure l'animation d'une école des sports intervenant quotidiennement dans 5 secteurs de la ville, pilote la mise en place de dispositifs tels que l'Animation Estivale, les Bourses Permis de Conduire, les bourses d'aide aux projets Envie d'agir, l'Aide au Premier Départ en Centre de Vacances...
- Dans le domaine de la vie étudiante, le service s'attache à développer des actions avec l'ambition de « mettre les étudiants au cœur de la ville » et ce, afin que ceux-ci contribuent à dynamiser le territoire et s'engagent dans des actions citoyennes.

SERVICE JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE

LES CHIFFRES :

- 50 boursiers Permis de Conduire
- 709 jeunes fréquentant quotidiennement l'École des Sports
- 3 294 jeunes accueillis dans les 101 ateliers de l'Animation Estivale (39 activités sportives et 62 culturelles) / taux d'occupation des activités 68,54% (contre 63,90% en 2012)
- 6 000 heures d'accompagnement réalisées par des étudiants de l'AFEV auprès de jeunes en difficulté scolaire
- 35 000 visiteurs pour la Fête de la Saint-Nicolas
- plus de 500 associations saisies dans PROGOS
- 2 245 066 euros de subvention pour les associations socio-éducatives conventionnées

144 route
de Thionville
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891

jeunesse@mairie-metz.fr

Les principales réalisations

Étudiant dans ma Ville

Forte du succès rencontré au cours des éditions précédentes et de la mobilisation de nombreuses associations étudiantes pour créer l'événement, la Ville de Metz a reconduit, du 26 au 28 septembre 2013, l'opération Étudiant dans ma Ville. Cette manifestation de rentrée, s'inscrit comme le symbole d'un premier temps d'échanges entre les étudiants et les Messins, le tout dans une ambiance festive et décontractée.

L'édition d'Étudiant dans ma Ville s'étend désormais sur 3 jours, grâce à une participation particulièrement active des associations étudiantes, et au soutien financier de Metz Métropole et de la Région.

Cette manifestation a ainsi été prolongée dans la perspective de mobiliser encore davantage d'étudiants, de leur proposer un programme éclectique, mais aussi de leur faciliter l'accès à certains lieux du centre-ville pour leur permettre de découvrir les richesses du patrimoine messin.

Interventions dans les écoles

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires, l'École des Sports propose 2 fois par semaine durant la pause méridienne des activités physiques et sportives aux enfants d'une école ciblée sur 4 secteurs : La Grange-aux-Bois, Malraux (Sablon Sud), Patrotte et Bellecroix. L'encadrement et les activités sportives sont assurées par les animateurs de l'École des Sports les lundis ou mardis et jeudis ou vendredis de 11h45 à 12h45. Après plusieurs semaines de fonctionnement, de nombreux retours positifs sont parvenus aux animateurs de la part des professeurs et des parents. Ils constatent des effets bénéfiques de ces activités sur les enfants (apaisement, concentration accrue...)



perspectives
2014

Le Conseil Municipal de novembre 2013 a voté le principe de création d'un équipement centre social et centre de la Petite enfance à Metz Borny. Un concours d'architecte a été lancé qui trouvera sa conclusion en septembre 2014. La mise en place d'un comité de pilotage est inscrite au calendrier de printemps avec la création d'un pôle parentalité et la rédaction du projet d'animation de l'équipement. Par ailleurs, la convention de partenariat signée en octobre 2013 avec la Région Lorraine et Metz Métropole sur les questions de vie étudiante et d'engagement des jeunes, prévoit une collaboration entre la Ville et Metz Métropole autour du Conseil Local de la Vie Étudiante (CLVE). Le CLVE regroupe tous les acteurs locaux de la vie étudiante. Il a pour mission de développer la vie étudiante et encourager l'implication des étudiants dans l'animation de la cité. Il permet une expression des jeunes sur les questions qui les concernent et une concertation de tous les acteurs impliqués autour de ces questions. La Ville de Metz et Metz Métropole élargiront en 2014 le champ d'intervention du CLVE, en faisant une instance co-animee par les deux collectivités et créeront plus de lien avec les autres instances de ce type en Lorraine (Nancy par exemple). Une passerelle sera également envisagée avec le futur Forum Régional de la Jeunesse.

zoom sur

Demandes de subvention en ligne

Une plateforme permettant aux associations de mettre à jour leurs données et de déposer leurs demandes de subvention a été ouverte en septembre 2013. Accessible depuis le site internet de la Ville ou celui du CCAS, elle a déjà enregistré plus de 400 demandes concernant l'exercice 2014.

Un service d'aide aux utilisateurs a été mis en place pour accompagner les associations dans l'utilisation de ce nouvel outil. Cela a permis de maintenir un lien permanent avec les différentes associations partenaires (ou effectuant une demande de partenariat) auprès de la Ville ou du CCAS. Les demandes d'aide ont été formulées par e-mail ou par téléphone.

La plateforme est ouverte toute l'année pour permettre aux associations de mettre à jour leurs données ou pour déposer des demandes de subvention pour projets. L'ergonomie du site devrait également évoluer courant 2014 afin d'en faciliter l'utilisation par les associations.

SPORT

Le service Développement des pratiques sportives a pour mission le suivi des 90 clubs sportifs subventionnés, ainsi que la mise en place de l'événementiel sportif (Moselle Open, marathon, Graouilly cup...).

Il assure également la conception, la mise en œuvre et l'animation de Metz-Plage, ainsi que la promotion des Clubs Champions et des athlètes de haut niveau, le suivi des dossiers de Délégation de Service Public des Arènes et du Golf, sans oublier l'exploitation et l'animation des équipements municipaux que sont le camping et les piscines.

LES CHIFFRES :

- 5200 participants au Marathon Metz Mirabelle
- 149 884 visiteurs à Metz-Plage
- 32 947 nuitées au camping
- 355 901 entrées pour les piscines messines en 2013
- 4 109 nuitées et 1983 bateaux ont séjourné au Port de Plaisance

144 route
de Thionville
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891

sports@mairie-metz.fr

4 Must Messins

Le plan d'eau a accueilli la 6^e édition de Metz Plage. Animations sportives, ludiques et culturelles sont proposées dans un cadre entièrement aménagé pour offrir aux messins encore plus d'espaces et de qualité. Les weekends gourmands, animés par différentes associations, ont connu un vif succès. Des événements ponctuels sont organisés dont le sacre de la Reine de la Mirabelle. L'édition du Marathon 2013 a connu un vif succès avec plus de 5 200 participants sur l'ensemble des courses. De nombreux bénévoles issus de tout le département contribuent chaque année à la réussite de cet événement messin. Enfin autre grand rendez-vous sportif, le tournoi de tennis Moselle Open est aussi l'occasion de récompenser de jeunes sportifs messins.

- zoom sur -

1^{re} édition de la Graouilly Cup

La Ville de Metz a souhaité associer l'ensemble des clubs de football messins autour de la Graouilly Cup. Le Centre de formation du FC Metz et 8 clubs de football messins ont participé à la 1^{re} édition de ce tournoi international. Il vise à réunir un maximum d'équipes U12 (- de 12 ans) venues de France et de l'étranger, de clubs amateurs ou professionnels. 64 équipes ont répondu présentes et sont venues concourir à Metz.

En marge de la compétition, de nombreuses animations ont été proposées à toutes les équipes et aux supporters. Le village d'animation a pris ses quartiers sur le stade Dezavelle (derrière le stade St Symphorien). Des ateliers autour du ballon rond étaient proposés (concours de jongles, tirs de précision...) mais aussi des ateliers citoyens afin de sensibiliser les enfants à la lutte contre les addictions, le tri des déchets, les gestes qui sauvent ou encore les dangers de la route.



PATRIMOINE SPORTIF

Le service gère l'ensemble des équipements sportifs. Cela comprend la création d'équipements sportifs nouveaux, l'entretien et la gestion de l'existant mais aussi l'élaboration ainsi que le suivi des budgets, la veille juridique et le management des différents personnels.

Les principales réalisations

Les travaux débutés sur la piscine Lothaire se poursuivront jusqu'en janvier 2015. Ils visent à améliorer le confort des usagers notamment au niveau de l'espace accueil, de l'administration, sans oublier l'accessibilité. La mise en place d'un contrôle d'accès et d'une billetterie informatisée permet l'accès des usagers au moyen de cartes sans contact, avec un décompte en temps réel de la fréquentation et la possibilité d'accéder à des services sur internet. Les piscines de Belletanche et du Square du Luxembourg ont été équipées de ce système. Par ailleurs la mise en peinture des salles omnisport de 3 COSEC, Bourdon, Queueule et Arsenal a été réalisée après les travaux d'amélioration de l'accessibilité.

D'autres chantiers ont été menés dont le remplacement de l'arrosage et du drainage du golf, le renforcement de l'éclairage des terrains de rugby et du terrain d'entraînement du stade Robert Schuman qui sont destinés à améliorer le confort des usagers.

144 route
de Thionville
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891

equipementsports@mairie-metz.fr

- zoom sur -

L'importante opération de travaux de performance énergétique menée sur les piscines municipales va permettre de réduire la consommation (chauffage et électricité) d'environ 31% par an soit l'équivalent de 574,2 tonnes de CO₂. La réouverture de la piscine Lothaire en juin 2014 va déclencher les travaux sur les piscines du Square du Luxembourg et du Bon Pasteur. Enfin, la piscine de Belletanche sera en travaux de septembre à décembre 2014.

perspectives 2014

L'édition 2014 du Moselle Open se déroulera à nouveau aux Arènes de Metz avec un nouvel aménagement. Par ailleurs, l'année 2014 sera mise à profit pour élaborer un projet de service pour accompagner la réouverture de l'ensemble des piscines début 2015. Ce projet d'établissement devra être validé en fin d'année 2014.

L'université du sport sera elle aussi redynamisée en direction des clubs sportifs : l'objectif de ces rencontres est d'instaurer un échange sur différents thèmes sportifs d'actualité ainsi que sur les attentes des clubs. Quant au marathon qui se déroulera le 12 octobre, il sera également le support du Championnat de France. Un impact est attendu sur le nombre de participants au marathon mais aussi sur le développement des autres courses.

perspectives 2014

perspectives 2014

Les travaux de mise en accessibilité PMR seront effectués au COSEC Dauphiné afin de répondre à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. La rénovation des vestiaires sous tribune du Complexe sportif de rugby est elle aussi programmée.

CULTURE

Patrimoine culturel

3 place de la comédie
57000 Metz
Tél. 0 800 891 891

patrimoineculturel@mairie-metz.fr

La Ville a engagé depuis 2009 une politique culturelle active visant à favoriser l'appropriation par le grand public de ses chefs-d'œuvre. À ce titre, le Service Patrimoine Culturel est responsable de la protection, de la conservation et de la transmission aux générations futures de ses biens. Chaque année, environ 3 millions d'Euros sont investis dans le Patrimoine. Vecteur d'attractivité et de dynamisme du territoire mais aussi de cohésion sociale, la restauration du patrimoine participe au développement économique et touristique de la ville. Le service Patrimoine Culturel porte également le dossier d'inscription de Metz « Royale et Impériale » au Patrimoine mondial de l'Unesco.

LES CHIFFRES :

- 36 bâtiments culturels et cultuels en gestion dont 18 édifices classés.
- 30 statues, 11 calvaires ainsi que les plaques et monuments commémoratifs de la ville.
- 28 paroisses en gestion directe.
- 190 interventions en entretien, mise en sécurité et maintenance.
- 131 086 visiteurs aux Journées Européennes du Patrimoine — 64 sites ouverts et 110 animations proposées au public.
- 5^e édition, 50 artisans et 110 000 visiteurs pour la Place des savoir-faire
- 10 769 pages consultées et 7 603 consultations sur le site internet consacré au patrimoine
- 4 462 entrées recensées pour l'exposition conçue et réalisée par le service : «Architecture à Metz – 100 bâtiments protégés»

Gestion, protection et restauration

18 édifices classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques ont fait l'objet d'études ou de travaux de restauration. Parmi eux les églises Saint-Eucaire et Sainte-Ségolène dont les travaux de restauration ont été lancés. La réception des travaux portant sur l'église Saint-Vincent et notamment Saint-Martin a permis de mettre l'accent sur cette opération de restauration exemplaire. Une boîte en plomb a été déposée dans le clocher: elle contient toutes les informations liées à l'opération (travaux réalisés, coûts, intervenants, financements).

Le projet «Grande mosquée» a vécu une avancée importante, avec, entre autres, la rédaction du bail emphytéotique administratif pour la mise à disposition d'un terrain municipal situé boulevard de la Défense (superficie de 1,2 hectares sous forme d'un bail emphytéotique administratif d'une durée de 99 ans).

En termes d'animation et de valorisation du patrimoine, on retiendra la publication de 5 ouvrages sur Metz aux Éditions du Patrimoine, 3 dans la collection «Itinéraires» : **Metz médiévale, une république patricienne**, **Metz XVII-XVIII^e siècle vers l'urbanisme des Lumières**, **Metz 1900-1939 un quartier impérial pour une nouvelle ville**, 1 dans la collection «Cathédrales» : **La cathédrale Saint-Étienne**, et 1 en collection prestige : **Metz 1848-1918, les métamorphoses d'une ville**.

zoom sur

- La Boîte à Musiques (Bam)
- Le 17 juillet dernier, La Fête du bouquet de la BAM a signé la fin des travaux de gros-œuvre en présence de Rudy Ricciotti, l'architecture du bâtiment. L'ouverture au public est prévue en septembre 2014. Un dossier suivi par le service Patrimoine culturel en lien avec les services techniques et l'EPCC Metz en Scènes.
- Metz Royale et Impériale, en route vers l'UNESCO :
- Après la visite de 3 experts mandatés par le Ministère de la Culture et de la Communication le 21 octobre dernier, la collectivité a adressé en novembre sa demande d'inscription sur la liste indicative française, première étape avant l'UNESCO.



perspectives
2014

L'achèvement des travaux de restauration et d'aménagement de la Porte des Allemands a permis l'ouverture de l'édifice au public. Il s'articule autour d'espaces polyculturels mais aussi d'un lieu de convivialité proposant des animations. L'église Notre-Dame a elle aussi retrouvé son lustre: enduits, sculptures et vitraux dont la restitution exemplaire a été réalisée à l'identique (partenariat avec le musée de la dentelle de Calais, méthodes ancestrales, etc...). 2014 verra notamment le démarrage des études de maîtrise d'œuvre d'opérations monuments historiques sur l'Église Sainte-Ségolène et le Couvent des Récollets.

CULTURE

Actions culturelles

Le service a pour mission de :

- Structurer une offre culturelle et artistique durable sur tout le territoire, contribuer à l'élargissement et à la diversité des publics, au rayonnement et à l'attractivité de la Ville de Metz, renforcer et soutenir la création, la diffusion et l'éducation artistiques et culturelles ainsi que les pratiques en amateur dans tous les champs artistiques (spectacle vivant, arts visuels, cinéma, lettres, patrimoine et histoire).
- Coordonner la mise en œuvre et la valorisation des manifestations culturelles de la ville en transversalité avec les services municipaux compétents (services techniques, sécurité civile, réglementation, police, espaces verts, études, protocole, communication) : Festival Littérature et journalisme, Festival Passages...
- Garantir la continuité et le dynamisme d'une offre culturelle de qualité pendant la période estivale (fermeture des salles de spectacle) et proposer des actions culturelles renforcées : Metz en Fête, les Fêtes de la Mirabelle et Nuit.
- Assurer la gestion de l'Harmonie municipale.

LES CHIFFRES :

- 211 000 spectateurs lors des manifestations culturelles d'été (51 000 pour Metz en Fête, 55 000 pour les Fêtes de la Mirabelle, 100 000 pour la Nuit Blanche).
- 6 artistes/équipes artistiques en résidence dans 9 écoles primaires touchant tous les champs de la création contemporaine (musique, théâtre, arts plastiques, photographie, danse) : 220 enfants participants et 40 seniors.
- 650 personnes touchées par le théâtre en appartement « Je veux un artiste chez moi ! ».
- 20 000 personnes, 15 soirées, 25 groupes programmés et 15 associations locales partenaires pour le festival Hors Format
- 400 artistes invités, 150 représentations sur 26 lieux différents dans le cadre de Metz en Fête.

Les principales réalisations

- La 2^e édition du festival de Musiques Hors Format, temps fort d'ouverture de la saison estivale autour des musiques actuelles a marqué la préfiguration de la future Boîte à Musiques (BAM). Parmi les nouveautés : concerts en appartement, soirée Porte des Allemands, fête de fin de chantier, seconde scène...
- La résidence de l'artiste Cascadeur marque le soutien de la Ville à un artiste messin dans le domaine des musiques actuelles. Il se traduit par une session de répétitions d'une semaine aux Trinitaires en septembre.
- Les Fêtes de la Mirabelle : la 63^e édition a rassemblé 150 artistes sous la bannière des arts du cirque. 14 associations (350 bénévoles) ont participé à la décoration des chars et à la parade.
- Le Festival Littérature et Journalisme a accueilli 194 auteurs et artistes autour de 76 événements thématiques (grands entretiens, tables rondes, conversations littéraires, cérémonies et remises des 4 prix, temps forts, petits déjeuners et apéros littéraires, cartes blanches, expositions, spectacles, lectures, conférences).
- Le Festival Passages, Biennale des théâtres à l'Est de l'Europe et d'ailleurs, affiche une belle santé avec 300 artistes venus de 13 pays et 26 000 spectateurs.
- Nuit Blanche : la 6^e et dernière édition de la fête de l'art contemporain a ouvert la voie à Mettis en septembre dernier avec 100 000 visiteurs.

perspectives 2014

Outre la reconduction des actions déroulées sur l'année 2013, les principaux projets 2014 sont : L'ouverture de la BAM qui donnera lieu à un week-end inaugural fin septembre. Le site TCRM-Blida proposera pour sa part une action culturelle durable afin de répondre aux besoins des artistes locaux et régionaux en matière d'espaces de production d'œuvres d'art. Pour la première édition de « Cabanes – festival de Moselle » organisé par le Conseil Général et Moselle Arts Vivants entre mai et juillet, la Ville a construit un partenariat destiné à renforcer l'événementiel sur le territoire. Au menu : spectacle de rue inaugural, la nuit des cabanes suivie d'un concert pyroscénique au plan d'eau.

Archives

Le service des Archives a pour mission la conservation et la valorisation du patrimoine écrit : collecter, classer, conserver et communiquer sous différentes formes les archives produites par l'ensemble des services municipaux. Le service gère également les dénominations de voie publique.

LES CHIFFRES :

- 494 lecteurs différents,
- 1317 séances de travail dont 354 dans l'espace numérique (1 séance = 1 personne/1 journée),
- 5 069 documents communiqués. Les documents les plus consultés sont les registres d'État-civil, les liasses anciennes, les dossiers modernes ou contemporains dont les permis de construire puis les registres paroissiaux.
- 211 mètres linéaires (ml) ont été classés et conditionnés (213 ml en 2012), et 319 ml de documents déjà classés ont été reconditionnés. L'accent a été mis sur le classement d'archives de la période allemande (1870/1918).
- 5972 notices informatiques ont été saisies et indexées.

1-3 rue
des Récollets

57000 Metz
Tél. 0 800 891 891
archives@mairie-metz.fr

Ouvert au public dans le cadre de consultation, le service propose de nombreuses expositions :

- « Défendre Metz au Moyen Âge » qui a présenté la défense de la cité, des animations pédagogiques et des reconstitution des fortifications en 3D a été vue par 1392 visiteurs,
- « Flammes et fumées » où l'histoire de la Manufacture des tabacs (conférences et plantation de tabacs) a rassemblé 290 visiteurs,
- « Exposition Climats » qui a présenté les photographies de Michel Kirch dans le cadre des Journées européennes de la culture juive a été vue par 364 visiteurs.

La Numérisation de fonds patrimoniaux (État-civil de plus de 100 ans, délibérations du conseil municipal de 1789 à 1911, tableaux de population de 1796 à 1911) est en cours dans le cadre du programme national de numérisation du ministère de la Culture.

zoom sur

- Lancement du projet de gestion du cycle de vie des documents électroniques (archivage électronique) avec la Direction Commune des Systèmes d'Information et Metz Métropole.
- Participation des Archives aux actions culturelles de la municipalité et multiples partenariats avec d'autres structures tout au long de l'année.

perspectives 2014

Outre la poursuite de la mise en ligne des documents numérisés et la mise en place d'une plate-forme d'archivage électronique légal, le service prépare l'exposition consacrée au « centenaire du rattachement du Sablon à Metz », qui sera assortie de conférence et d'actions de médiation, ainsi que l'exposition sur Metz en 1914, commémoration de la Première Guerre mondiale.

LES BIBLIOTHÈQUES-MÉDIATHÈQUES

Les Bibliothèques-Médiathèques de Metz développent des services autour de collections multimédia.

Elles assurent la diffusion et la médiation auprès de publics variés à travers la consultation et le prêt de documents « hors les murs », visant à aller au-devant des publics nouveaux. Le projet scientifique et culturel des « Figures de Metz © », validé en 2009, déposé à l'INPI, est fondé sur les collections conservées en réserve mais aussi sur l'héritage pluriculturel revendiqué et sur le partenariat avec la création contemporaine. Le développement du service selon ces deux axes passe par une large concertation avec l'ensemble des services municipaux et le développement de partenariats.

LES CHIFFRES :

- 355 163 entrées dans le réseau
- 132 368 visites électroniques
- 19 013 abonnés au prêt (+5%)
- 6 400 fans Facebook
- 981 378 prêts
- 17 519 connexions internet
- 134 séances d'action culturelle (environ 4 900 spectateurs)
- 65 partenariats de toute nature

1 cour Elie-Fleur

57000 Metz
Tél. 0 800 891 891

servicesauxpublic@mairie-metz.fr
<http://bm.mairie-metz.fr>
www.missmediablog.fr
<http://www.facebook.com/Missmedia>

Les principales réalisations

De nombreuses nouveautés sont proposées au public depuis la réouverture des BMM : un site internet simplifié, un système informatique plus performant ainsi que la gratuité des prêts pour tous les usagers.

Emprunter dans le réseau des Bibliothèques-Médiathèques de Metz est désormais gratuit pour tous, dans la limite de 15 documents (livres, dvd, revues etc.) pour les moins de 12 ans et 5 documents pour les 12 ans et plus.

L'objectif de cette démarche est de permettre au plus grand nombre d'accéder à la lecture publique gratuitement et de poursuivre la rénovation de l'image globale des BMM dans le cadre d'une stratégie de diffusion.

zoom sur

- Mise en réseaux numériques des BMM
- Les BMM ont complètement changé leur outil informatique fin décembre 2013 dans une perspective de révolution des pratiques professionnelles. Il s'agit de construire un outil d'exportation et de valorisation des contenus qui relie l'essaimage sur les sites et réseaux sociaux municipaux, et alliés, aux données bibliographiques puis numériques. L'ensemble du processus a été porté par le service, avec le concours important de la Direction Communale des Services Informatiques.
- Projet de service et Bibliothèque numérique de référence de Lorraine
- Le projet de Bibliothèque numérique de référence du Sillon lorrain, porté par les BM de Nancy, s'inscrit dans une logique d'éditorialisation et de médiation culturelle. La BNR exploitera la flexibilité du numérique « hors les murs » en disséminant des contenus partiels, mais organisés, pour conduire l'internaute vers des recherches plus substantielles.
- Elle n'est pas simplement l'agrégation des ressources numériques des bibliothèques d'Épinal, Metz, Nancy et Thionville, mais vise à organiser des services documentaires utiles à la connaissance et à la promotion de la Lorraine, pour les résidents comme pour l'ensemble des internautes, à partir de l'ensemble des ressources disponibles sur le web.
- Elle permet de renforcer le partenariat avec les centres de ressources messins et de proposer une mutualisation des services offerts à Metz métropole.
- Il s'agit de favoriser la redondance des publications croisées avec des subjectivités différentes et de mutualiser les dépenses lourdes, notamment pour l'archivage de données.

perspectives
2014

2014 sera une année de transition marquée par la fin de la mise en réseaux numériques et de la transformation de la médiathèque centrale.

- Intégration des ressources numériques possédées par les BMM, création contemporaine (image et musique) et collections anciennes (gravures, presse ancienne, manuscrits)
- Diversification des ressources numériques acquises : presse contemporaine, archives de l'INA, notamment. L'année sera également marquée par le développement des partenariats, avec Metz en

Scènes notamment pour le centre de ressources de la Boîte à Musiques (réorganisation des collections musicales et de l'équipe « Musique », préparation du congrès des discothèques en 2015). Une coopération sera menée avec Metz-Métropole, pour instituer la bibliothèque numérique de l'agglomération messine, rendue possible par l'adoption des nouvelles règles d'abonnement fin 2013. Le développement des ressources numériques dans le cadre du Sillon lorrain est lui aussi programmé avec des possibilités de partenariats afférentes.



ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

Le service intervient dans le cadre des différentes manifestations organisées par la Ville de Metz, telles que Metz-Plage, les Fêtes de la Mirabelle, la Nuit Blanche ou encore le Marathon Metz Mirabelle.

Les équipes ont assuré l'ensemble de la logistique technique liée à l'inauguration de Mettis, l'œuvre de plusieurs mois de travaux en amont du jour J. Elles se sont également mobilisées pour proposer des séances supplémentaires dans le cadre du « son et lumière » du Lac aux Cygnes.

Présentes sur tous les terrains, elles ont procédé au montage d'une tribune supplémentaire pour la coupe d'Europe de Handball, et s'illuminent tout particulièrement en fin d'année à l'occasion de la pose des différents motifs d'illuminations, qui équipent le centre-ville et les quartiers.

LES CHIFFRES :

- 1 120 interventions
- 995 manifestations
- 1 391 motifs illuminés
- 37 déménagements

Rue Teilhard de Chardin
57000 Metz
Tél. 0 800 891 891

UNE VILLE QUI SE DÉVELOPPE

TOURISME

L'Office de Tourisme de Metz Cathédrale œuvre conjointement avec la Ville de Metz pour exercer les missions d'accueil, d'information des clientèles touristiques et locales, de promotion touristique de la destination Metz sans oublier la coordination et l'animation des réseaux touristiques, l'observation et la veille touristique en synergie avec les partenaires institutionnels ou privés tels qu'Atout France, le Comité Régional de Tourisme de Lorraine, Moselle Tourisme et Nancy Tourisme et Événements.

LES CHIFFRES :

+ Fréquentation de l'Office de tourisme :

- ▶ 574 067 contacts clients
- ▶ 180 225 demandes en vis-à-vis
- ▶ 16 676 demandes à distance
- ▶ 331 495 visiteurs sur le site Web de l'OT
- ▶ 1517 City Pass

+ Répartition des clientèles :

- ▶ France 46% — Internationale 54%

À noter : en 2009, le ratio était de 55% de clientèle française et 45% de visiteurs étrangers, ce qui montre combien Metz a su prendre sa place dans les destinations européennes tendances de Tourisme Urbain

+ Fréquentation des équipements :

- ▶ Centre Pompidou-Metz : 335 000 visiteurs
- ▶ Musée de la Cour d'Or : 44 906 visiteurs
- ▶ Les Arènes : 64 956 visiteurs

Office de Tourisme
2 place d'Armes
57000 Metz
Tél. 0 800 891 891

zoom sur

Un office de Tourisme design, pour un accueil sur mesure

L'Office de Tourisme affiche dès le sas d'entrée un esprit résolument contemporain. Un parti pris identitaire dévolu à l'Architecte d'intérieur Pierre Anthony du cabinet B2 Aménagement intégrant un parcours client accessible à tout type de public. Ce réaménagement est le fruit d'une collaboration avec le personnel de l'Office, la Ville de Metz, la designer Marie-Christine Rény, la mission Handicap de la Ville ou encore les ergonomes de la Médecine du Travail.

Les espaces fonctionnels sont clairement identifiés pour faciliter le parcours client :

- Une banque d'accueil personnalisée : conseil en séjour, billetterie et documentation
- Un espace boutique indépendant à proximité de la banque d'accueil et de l'espace détente
- Un espace documentation des partenaires et des associations
- Un espace enfant avec vidéos jeunesse
- Un point de rencontre visites guidées où groupes et individuels retrouvent leur guide
- Un espace visuel, détente et numérique : écrans plasma avec diffusion de diaporamas (architecture et patrimoine, Metz contemporaine, calendrier des manifestations... / vidéos et liens avec les services touristiques du département, accès Wifi, tablettes).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Développement Touristique Local, l'Office de Tourisme de Metz a à cœur d'accueillir toutes les clientèles. Il est d'ailleurs labellisé «Tourisme et Handicap», «Qualité Tourisme» et certifié NF Services AFNOR CERTIFICATION pour les Services d'Accueil & Information.

À noter: l'Office de Tourisme de Metz a été classé en catégorie I le 02.09.2013.



perspectives
2014

- Début avril 2014 a été mis en ligne le nouveau site web de l'Office de Tourisme. Adapté à tous types de support (ordinateurs, tablettes et smartphones), il présente une nouvelle ergonomie et se voit doté de nouvelles fonctionnalités : accès 24h/24 aux disponibilités des hébergements et espace dédié aux partenaires professionnels. tourisme-metz.com
- Metz est labellisée «Ville vélotouristique» depuis novembre 2013. À ce titre, elle accueille de nombreux cyclistes venus des pays d'Europe du Nord, et de plus en plus de touristes recherchant ce type d'activité. De nouveaux circuits commentés de la ville «À Bicyclette» sont proposés avec le concours des TAMM.
- De nouveaux produits et services innovants sont en réflexion : packages touristiques transfrontaliers, nouvelles thématiques de visites, services aux partenaires adhérents etc.
- Mise en place d'un observatoire local du tourisme, enjeu crucial pour comprendre la dynamique du territoire de destination et évaluer les retombées économiques directes, indirectes et induites par le tourisme.



RÉGLEMENTATION, FOIRES ET MARCHÉS

Le service de la Réglementation a pour principales missions :

- de veiller au respect de l'occupation du domaine public, aussi bien lors des animations que pour les occupations à caractère commercial (terrasses, marchés)
- de fixer les conditions de circulation et de stationnement par voie d'arrêtés (arrêtés temporaires et permanents, déménagements, autorisations spécifiques), et gérer les voies piétonnes
- d'édicter la réglementation en matière de pouvoirs de police administrative du Maire (publicité, enseignes, débits de boissons temporaires, taxis...).

À ce titre, le service de la Réglementation accueille le public dans ses locaux rue des Tanneurs.

LES CHIFFRES :

- + 991 manifestations à caractère sportif, culturel, ludique, cirque...
- + 876 autorisations délivrées, certaines regroupant plusieurs manifestations
- + 3 400 autorisations exceptionnelles pour stationnement temporaire
- + 126 demandes de pose d'enseignes - spots
- + 240 autorisations de terrasses (été + hiver)
- + 240 demandes de place de marché
- + 76 demandes d'emplacement concernant les foires et fêtes attractives

1 rue des Tanneurs
ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8h15 à 12h15
et de 14h15 à 17h.

Améliorer la relation usager

En interne, à travers :

- l'accompagnement de la démarche « Relations usagers » : collaboration active aux projets Allo Mairie, E-Mairie et au nouveau site web
- l'intégration des nouveaux logiciels collaboratifs (Air Courrier, démarches usagers)
- la dématérialisation de nos formulaires : pour un meilleur accès aux documents administratifs (animations, déménagements, terrasses, enseignes, étalages...)

En externe par un accompagnement des démarches :

- Rôle de conseil et d'accompagnement pour les courses sportives Metz Marathon et La Messine, organisées par la Ville (bal du 14 juillet, fêtes de la Mirabelle...), pour le marché de Noël et les spectacles Carabosse (2 millions de visiteurs).

perspectives
2014

La dématérialisation des formulaires administratifs de la Ville en matière d'animation, déménagement, terrasses, enseignes, étalages... doit garantir un meilleur accès aux documents administratifs. Dans le même registre, un logiciel répertoriant les animations sur la Ville fera l'objet d'une base de données dématérialisée au 2^e trimestre 2014.

ÉCONOMIE ET COMMERCES

Crée en 2008, l'agence Metz Métropole Développement (MMD) fédère les moyens humains et matériels de la Ville de Metz et de Metz Métropole afin d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de promotion et de développement économique pour l'ensemble de l'agglomération messine.

L'agence a pour principaux objectifs de développer le tissu économique local et d'optimiser avec réactivité et cohérence les grands projets structurants de l'agglomération (Quartier de l'Amphithéâtre, Extension du Technopôle, Site de Mercy, etc.), ainsi que la promotion du territoire de Metz Métropole et de la Ville de Metz. Pour cela, elle organise ses compétences autour de 4 pôles : la communication et la promotion, le commerce, l'accueil et l'accompagnement des entreprises sans oublier l'innovation. Cette dynamique associe tous les acteurs et partenaires économiques intéressés par l'expansion et le rayonnement du territoire de Metz Métropole.

LES CHIFFRES :

- + 191 contacts
- + 20 projets réalisés
- + 80 projets en études
- + 71 projets en contacts (58 en 2012)
- + 400 inscrits pour la 5^e édition des États Généraux du Commerce
- + 191 contacts sur l'année 2013 pour l'ensemble des projets d'entreprises suivis par MMD
- + Le dispositif CitésLab a permis de rencontrer 258 porteurs de projets depuis sa mise en place en 2010
- + 600 commerçants rencontrés dans le cadre d'actions spécifiques menées par MMD
- + 50 postes transférés Zone d'activité Marly Belle Fontaine : dans le cadre de la nouvelle localisation de Danone avec 10 créations de postes supplémentaires.
- + L'IRT M2P compte 32 partenaires industriels et lance 12 projets de recherche pour 43 M€ sur 3 ans.

METZ MÉTROPOLE DÉVELOPPEMENT

6 rue
Lafayette
57000 Metz
Tél. 03 87 16 96 20
contact@mm-dev.fr

zoom sur

La mobilité des personnes

MMD a intégré les travaux d'élaboration d'un Plan de Déplacement Urbain sur Metz Métropole et d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises sur la zone de Metz-Technopôle.

L'agence s'est également impliquée aux côtés de la Ville de Metz pour étudier la question de l'accessibilité au centre-ville, véritable enjeu d'attractivité économique et la réorganisation d'un plan de circulation par l'axe pénétrant de la rue des Tanneurs (engagement d'une enquête de fréquentation des parkings en périphérie de l'hypercentre piéton).

L'accompagnement de MMD à la création et au développement de l'IRT M2P

MMD a participé activement au montage des projets de recherche et à la finalisation des documents administratifs pour la convention de financement de l'Institut de Recherche et de Technologie - Matériaux - Métallurgie et procédés (IRT M2P) par les Investissements d'Avenir.

MMD a également apporté son soutien à l'animation du réseau des partenaires industriels et académiques de l'IRT M2P avec l'organisation d'événements de promotion (montage d'une exposition pour la présentation des orientations technologiques de l'Institut, promotion de M2P au Forum des IRT). MMD a organisé le 1^{er} octobre le premier séminaire des partenaires de l'IRT M2P qui a réuni 89 représentants parmi ses partenaires industriels et académiques. L'agence a initié et animé un « groupe de travail immobilier » en vue de la construction d'un bâtiment dédié à l'IRT M2P pour affiner les besoins à horizon 2016 et chercher d'éventuelles solutions transitoires. Le pilotage de cette action a été transféré à Metz Métropole fin août 2013.

Pour formaliser et poursuivre l'engagement de MMD aux côtés de l'IRT M2P, l'agence a proposé fin d'année 2013 un plan d'accompagnement sur l'animation et la création d'outils de communication pour 2014. Cet accompagnement de MMD est encadré par une convention de partenariat entre les 2 organismes.

URBANISME

Service urbanisme aménagement et opérationnel

Le service urbanisme aménagement opérationnel est en charge de l'élaboration et du suivi de projets d'aménagements, sur des emprises foncières libres (Côteaux de la Seille, Quartier du Sansonnet) ou en renouvellement urbain (friches militaires, hospitalières...). Le service agit comme maître d'ouvrage de la Ville de Metz dans la conception et la réalisation de nouveaux quartiers, éventuellement en procédure de ZAC. Le service peut déléguer tout ou partie de cette maîtrise d'ouvrage à la SPL SAREMM par le biais de conventions de concession.

LES CHIFFRES :

- 3 078 000 € TTC : Travaux d'aménagement pour la construction de 250 logements dans la ZAC des Côteaux de la Seille
- 1 006 000 € TTC : Aménagement du boulevard Maginot
- 1 500 000 € TTC : Grand Projet Urbain Metz Nord : Aménagement échangeur de Metz Nord et place Jean Jaurès

144 route de Thionville
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891
upo@mairie-metz.fr

Bon secours

La reconversion du site et de son environnement direct comprend la création de logements, bureaux, équipements et espaces publics. Le dialogue compétitif entre les trois équipes d'urbanistes a débuté à l'été 2013. L'équipe Atelier Lion & associés (urbanistes, paysagiste et bureau d'études techniques) a été choisie pour mettre en œuvre ce projet de reconversion. Le comité de quartier est associé à cette démarche, et sera invité à donner son avis en tant qu'usager du quartier.

GPU Metz Nord

L'année 2013 a vu la requalification des espaces publics se concrétiser : carrefour Jean Jaurès et échangeur Metz Nord. En phase étude, l'ouverture de la rue du Nord et la réhabilitation de la halte ferroviaire.

zoom sur

Projet de service

Le Service Aménagement Opérationnel a élaboré des fiches opérations sur les projets les plus importants et actifs qu'il gère. Les sites de Bonsecours, Charles le Payen, Descartes, Desvallières, Patrotte, Sotrameuse, et les ZAC des Côteaux de la Seille, du Sansonnet et GPV sont détaillés et diffusés aux élus et directeurs.

perspectives 2014

Le projet du site de Bonsecours prévoit dès 2015, la démolition des bâtiments existants qui laisseront place à des équipements publics, notamment un groupe scolaire, des logements et bureaux. 2014 sera consacrée au projet « cœur Patrotte », à la réalisation de la rue du Nord et à l'étude opérationnelle de rénovation de la halte ferroviaire.

Les travaux de conservation des bâtiments Desvallières se termineront en juin 2014. En fonction des projets pressentis, les travaux de déconstruction débuteront à la suite. Parallèlement, les démarches de concertation avec le comité de quartier se poursuivent pour déterminer plus précisément les espaces et équipements publics. Un concours d'urbanisme sera lancé avant la fin 2014 sur la place Foselle qui achèvera la rénovation urbaine de Borny. Un projet mené en partenariat avec le service politique de la ville.

Cellule action foncière

La Cellule Action Foncière intervient dans le cadre de projets qui nécessitent des acquisitions — à l'amiable, par préemption, par voie d'expropriation ou par la procédure des biens vacants et sans maître — ou des cessions foncières, précédées, le cas échéant de procédures de déclassement ou de désaffectation. Elle procède également à des intégrations — classiques ou d'office, après enquête publique — de voies privées. Sur un plan quantitatif, 27 transactions ont été réalisées en 2013, soit 16 acquisitions et 11 cessions.

Elle s'occupe aussi de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner et des demandes de mainlevées des inscriptions figurant au Livre Foncier, soit 1824 dans le 1er cas et 65 dans le 2ème cas au cours de l'année 2013.

Suite aux dernières campagnes de ravalement, elle assure une information suivie aux propriétaires intéressés en parallèle avec la CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) : communication des périmètres, nature des travaux, participations financières, redevances occupation du domaine public etc...

2013 a également vu :

- L'acquisition des l'immeuble sis 110, route de Lorry à Devant-les-Ponts et 3, rue Dembour au Sablon dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière.
- La Cession de terrains à la Sté HOLCIM BÉTON (ZAC de la Petite Voëvre) destinés à l'extension de l'activité industrielle de fabrication de béton et à la construction d'un bâtiment à usage de bureaux au profit de cette société.
- La cession de deux terrains dans la ZAC GPV à la SPL SAREMM soit une parcelle de 24 à 71 ca destinée à la réalisation d'une plate-forme commerciale et une parcelle de 62 à 27 ca qui accueillera une vingtaine de maisons individuelles en bande à coût maîtrisé.

Prospective et études

Le service a pour objectif de favoriser un développement urbain cohérent, harmonieux et responsable. Dans cette optique, il élabore les stratégies adéquates pour la ville et ses différents secteurs, et les traduit dans le Plan Local d'Urbanisme.

Parmi les réalisations de l'année écoulée, le Projet de Ville - Metz 2030 a mis en évidence, synthétisé et hiérarchisé les enjeux territoriaux du projet de Ville ; il a également préfiguré des stratégies thématiques (structure urbaine, trame verte, transports en commun, densification...).

Afin de prolonger le travail de réhabilitation et de désenclavement de Borny, une première étude a permis de faire émerger le Plan Guide Grand Est visant à diversifier le quartier et à l'intégrer au mieux dans son environnement. Cette étude a été prolongée par un Schéma d'Aménagement sur le secteur de la place Foselle et alentours, qui vise à articuler les différentes opérations d'aménagement à venir.

À noter encore au chapitre études, celle préalable au projet de réhabilitation de la caserne Desvallières qui propose un schéma d'aménagement du secteur à réhabiliter.

L'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettra la poursuite d'opérations phares. Ce dernier a fait l'objet d'une enquête publique du 10/07 au 8/08, approuvée par délibération le 26/09.

perspectives 2014

Outre les études complémentaires menées dans le cadre du Schéma d'Aménagement Foselle et abords à Borny, un audit préliminaire du PLU permettra d'identifier les chantiers à mener, les moyens à déployer et le calendrier prévisionnel des procédures. Le service a proposé une méthodologie propre à l'élaboration d'une stratégie de développement des Jardins Familiaux.

PATRIMOINE BÂTI



La fonction patrimoine est composée des Études qui s'assure, avec l'assistance de l'architecte, de la faisabilité des projets, établit les esquisses préalables et définit les principes techniques de réalisation, les plans des opérations envisagées et l'évaluation du coût des projets. Elle veille au respect du calendrier des réalisations, en collaboration avec les services gestionnaires et en tenant compte des contraintes liées aux procédures des marchés publics.

Autre composante du service, les Travaux ont pour mission de réaliser et d'assurer le suivi des chantiers de construction, de réhabilitation et de gros entretien des bâtiments. La cellule intervient en qualité de prestataire de services pour le compte des services gestionnaires. À ce titre, elle assure la coordination générale de tous les intervenants, gère le planning d'exécution des travaux, vérifie factures et décomptes, organise la réception des travaux. La division ateliers intervient quant à elle en menuiserie, serrurerie, couverture, maçonnerie, carrelage, vitrerie, peinture, et revêtement de sol. Cette équipe intervient également dans le domaine de l'événementiel, Marché de Noël, Metz Plage, jardins éphémères, Nuit Blanche, Marathon, Moselle Open.

LES CHIFFRES :

- La cellule études a été sollicitée pour 113 chiffrages d'opérations et 50 consultations d'entreprises
- + 3 087 interventions ont été traitées par la division ateliers/bâtiments

Étude des travaux

Les **principaux chiffrages** réalisés ont concerné :

- Travaux divers dans les écoles
- Travaux de réhabilitation en bureaux rue Chanoine Collin
- Mise hors gel du marché couvert
- Réaménagement des bureaux de la MJC Borny et extension
- Vestiaires stade Baron Dufour
- Réfection vestiaires espaces verts à Vallières

Les **principaux travaux** ont porté sur :

- La construction de la Mairie de Quartier de Bellecroix
- Allo mairie
- La mise en peinture des gymnases Arsenal, Queuleu et Magny
- Réhabilitation bâtiment Logi Est en accueil pour associations
- Rénovation billetterie et réfection terrasse arrière de l'Arsenal.

zoom sur

Le service Parc Auto met à disposition des véhicules répondant aux besoins de l'ensemble des pôles et services municipaux. Il assure l'entretien et la réparation de tous les véhicules et engins mais aussi la logistique du parc automobile et la gestion des carburants. Certifié ISO 14 001 depuis 2006, le Parc Auto (Pôle PBLT) s'est engagé dans une procédure visant à maîtriser ses impacts environnementaux dont l'achat d'une flotte de véhicules propres. De nombreuses actions sont par ailleurs menées afin d'enrayer la sinistralité qui affiche une baisse de 60% par rapport à 2011.

**perspectives
2014**

66 chantiers sont projetés en 2014, par le service Construction Bâtiments : travaux divers dans les écoles, d'accessibilité dans le gymnase Dauphiné, remplacement de l'installation groupe froid de l'Arsenal, étude de réaménagement des vestiaires de Magny.

COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE



La Mission Prospective a en charge le suivi de la participation de la Ville de Metz aux principaux réseaux de villes dont elle est membre, à savoir le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, QuattroPole et Tonicités, ainsi que le suivi des actions de coopération décentralisée. La Mission assure également le suivi du Contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD-avenant négocié deuxième semestre 2013), du Contrat de Projet État-Région 2007/2013 et des impacts de la réforme des collectivités territoriales.

- Le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain est devenu le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, marquant ainsi son inscription dans l'espace transfrontalier Grand régional et concrétisant son engagement au sein du projet européen de Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière avec les régions urbaines de Luxembourg, Sarrebruck et Trèves. L'année 2013 a permis d'engager le projet de BNR (Bibliothèque numérique de référence) et de structurer une réponse commune d'appel à projet French Tech ainsi qu'au Pacte Lorraine 2014/2020.
- Au titre du jumelage avec la communauté urbaine de Djambala dans le Département des Plateaux au Congo, une délégation messine s'est déplacée à Djambala et Brazzaville en août 2013 dans le cadre du 100^e anniversaire de la création de Djambala et du 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo. Une Délégation de fonctionnaires locaux a été accueillie en décembre à Metz, pour un stage d'observation dans le cadre de la municipalisation accélérée de la communauté urbaine de Djambala.
- Le réseau transfrontalier TONICITÉS a pour vocation de renforcer la performance économique, culturelle et touristique du territoire grâce à une meilleure gestion de la mobilité régionale et la coordination des politiques publiques nationales, régionales et locales.

Pour tenir ses objectifs de veille prospective, la Mission s'appuie sur une cellule SIG traitant de données à l'échelle de la Grande Région et du Centre de Ressources Documentaire chargé de gérer tous les abonnements et ouvrages nécessaires au travail de chacun, de rechercher les documentations et les diffuser sous forme de résumés (revue de presse...) ou de synthèses numériques à l'ensemble des services municipaux.

zoom sur

Le 4 novembre 2013, la Mission Prospective a emménagé 4 rue du Chanoine Collin, à deux pas de l'Hôtel de Ville, avec la création de la Maison des coopérations regroupant :

- QuattroPole
- Tonicités
- Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain
- Coopération décentralisée
- Centre de ressources documentaires

**perspectives
2014**

La montée en puissance du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain est engagée sous la présidence du Maire de Metz.



POLITIQUE DE LA VILLE

La direction de la Politique de la Ville met en œuvre, au sein des six zones urbaines sensibles de la ville de Metz (Borny, Bellecroix, Chemin de la Moselle, Patrotte, Boileau, Hannaux-Barral-Frécot), des programmes qui font l'objet de contrats avec l'État. Il s'agit de compléter l'action traditionnelle des services, dans différents domaines de l'action publique, par des programmes ciblés permettant de répondre directement aux difficultés des habitants ou à l'amélioration du tissu urbain et des conditions de vie.

LES CHIFFRES :

- + 123 projets associatifs soutenus dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale
- + 471 enfants et adolescents suivis individuellement dans le cadre du Programme de réussite éducative
- + 1000 visiteurs, 3 expositions, 400 participants pour 7 conférences-débats, 130 lycées dans la cadre du Novembre de l'Égalité
- + 893 650 € investis dans le réaménagement des espaces publics du Clos des Lys
- + 792 consultations au Point d'accès au droit du Pôle des Lauriers
- + 116 nouvelles parcelles de jardins familiaux

Pôle des Lauriers
3 bis rue d'Anjou
57070 Metz
Tél. 0 800 891 891
upo@mairie-metz.fr

1^{re} édition de la Grande Récup

La 1^{re} édition de l'opération menée Cour du Normandie et rue d'Artois, visant à recycler et échanger vêtements, objets et meubles a rencontré un franc succès. Des ateliers de réparation et de « customisation » ont été organisés simultanément, dans le but de limiter le tonnage d'ordures et d'encombrants et de favoriser une solidarité au quotidien. Une opération de même nature a été menée sur la copropriété Bernadette, où près de neuf tonnes de déchets ont été évacués.

2013 a vu le renforcement des outils de lutte contre le décrochage scolaire notamment à travers le Borny Comédie Club qui met en scène des jeunes en situation de décrochage scolaire. Des stages vidéo sont proposés pour une approche résolument positive et partagée des difficultés des adolescents. Des médiateurs entrent également en action pour favoriser le contact avec les familles dès lors que les établissements scolaires signalent de l'absentéisme scolaire. Le soutien à la parentalité est lui aussi favorisé grâce aux Petits déjeuners des parents portés par la Maison d'Anjou : occasions de rencontres, d'échanges, de prises de parole, d'expérimentations. Ils sont devenus un rendez-vous incontournable au cours duquel des objectifs partagés sont fixés, mis en œuvre et évalués trois semaines plus tard.

RENOUVELLEMENT URBAIN : GPV BORNY ET METZ NORD

Nouvelle donne à Borny

Le programme Nouvelle donne à Borny, favorisant l'implication des associations, des services publics, des bailleurs sociaux, des médecins et professionnels de santé, a permis la mise en œuvre de 19 actions visant à réinvestir l'espace public.

ZUS'Emploi

30 jeunes diplômés demandeurs d'emploi ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé de Pôle Emploi dans le cadre du dispositif ZUS'Emploi. En parallèle, une prospection téléphonique d'entreprises de plus de 50 salariés installées dans le quartier a permis à 12 jeunes bénéficiaires d'accéder à l'emploi ou à une formation.

À noter aussi le nouveau programme immobilier Descartes qui prévoit la construction de 20 maisons individuelles aux normes BBC à Borny.

zoom sur

Programme d'accompagnement des copropriétés en difficulté de Metz-Borny (PACOD)

6 copropriétés sur 35 sont en grande difficulté d'après un diagnostic complété d'une étude approfondie effectuée en 2012. Alors que le Programme de rénovation urbaine a permis l'amélioration des conditions de vie dans une majeure partie du parc public, les occupants de ces copropriétés sont confrontés à des problèmes d'ordre divers, dont le chauffage, la qualité des communs, la sécurité, la mise en norme d'équipements tels que les ascenseurs, des impayés des charges, une chute de la valeur vénale des biens, etc. C'est pourquoi la Ville de Metz a mis en œuvre un programme d'accompagnement ambitieux et original permettant la mise en œuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat sur cinq résidences et l'accompagnement d'un plan de sauvegarde décidé par le Préfet sur la sixième. Une aide au redressement financier, par la mise en œuvre de procédures adaptées, sera le préalable à des travaux de tous ordres qui feront l'objet d'aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et d'autres institutions.

perspectives
2014

La révision de la Politique de la Ville est ouverte avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui se traduit par une nouvelle phase de contractualisation avec l'État en faveur des quartiers populaires. L'année 2014 permettra de préparer, en lien avec Metz Métropole et d'autres partenaires, un projet de territoire et des actions à mettre en œuvre prioritairement, ainsi que l'installation de conseils citoyens voués à émettre des avis sur les priorités et les financements à venir.

La mise en œuvre de la phase 3 de Programme de rénovation urbaine de Metz-Borny, dite « Conquête de l'Ouest », visant l'amélioration du fonctionnement et des usages du secteur de la place Foselle et ses abords, dont la Cour du Languedoc, est inscrite au calendrier.

UNE VILLE QUI BOUGE

GRANDS PROJETS

La mission Grands projets pilote et coordonne, au nom de la maîtrise d'ouvrage, l'action des intervenants externes et internes (rôle de transversalité) pour la conduite à bonne fin des grands projets structurants de la Ville de Metz.

Par ailleurs, elle conseille ponctuellement les pôles et services en matière de conduite de projets : lancements des différentes phases du projet, procédures des marchés...etc. Ces missions sont menées en garantissant la mise à disposition du public des équipements ou aménagements projetés dans les délais et budget impartis ; en assurant aux utilisateurs les fonctionnalités attendues, en prenant en compte l'ensemble des objectifs transversaux de la municipalité en termes de développement durable, de mobilité (et tout particulièrement des déplacements doux), de qualité des paysages urbains, de qualité architecturale, d'équilibre social des territoires, de densité, de prise en compte des personnes à mobilité réduite.

Les principales réalisations

- Suppression du passage à niveau de la Patrotte à Metz-Nord : un pont-rail a été créé sous le chemin de fer pour les véhicules, piétons et cycles afin de remplacer le passage à niveau de la Patrotte. Le projet signé Atelier A4 architecte, ERA et Structure 3000 bureaux d'études, a engendré des travaux d'aménagement routier dont deux marres d'infiltration, une place publique pour requalifier les équipements scolaires voisins et une passerelle située à côté du pont-rail pour les vélos et les piétons.
- Passage de Mettis en centre-ville a entraîné une réorganisation importante des espaces publics du secteur : place du Saulcy, rue du Pont des Morts notamment. L'occasion de revaloriser le square du Luxembourg (apaisement de certaines circulations, mise en valeur du fortin, nouvelles fonctionnalités).
- L'Agora médiathèque centre social : une nouvelle médiathèque sera créée dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier de la Patrotte Metz-Nord. Un véritable «laboratoire social» qui permettra d'imaginer de nouvelles pratiques pour répondre aux besoins des habitants de l'agglomération et d'un quartier en pleine évolution.
- Amélioration de l'accueil du public à l'Arsenal : une nouvelle billetterie ouvrant sur la place de la République a été aménagée. La création d'un hall bi-fonctionnel permet de conjuguer les fonctions guichet et bar. Des espaces partenaires sont projetés en lieu et place de la boutique qui sera elle-même installée dans la salle d'exposition.
- Un nouvel équipement indépendant regroupant un restaurant scolaire et les locaux du périscolaire verra le jour à la Corchade. Il répond à la hausse des élèves des écoles maternelles et primaires messines à la restauration scolaire et au périscolaire.

11, rue Teilhard de Chardin
57061 Metz Cedex 02
Tél. 0 800 891 891



perspectives
2014

À noter le démarrage du chantier de l'AGORA, médiathèque centre social de la Patrotte. Un bâtiment certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) qui va profondément changer l'image du quartier.

Autre chantier qui sera lancé fin 2014, celui du futur restaurant scolaire et des locaux du périscolaire à la Corchade. Parmi les divers projets à venir, la restructuration de la médiathèque Verlaine est mise à l'étude avec la création de l'entrée principale côté place Saint Clément.

AMÉNAGEMENTS DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS



L'aménagement des voiries et des espaces publics concerne l'ensemble des services du pôle Mobilité et Espaces publics, qui assure le maintien et l'amélioration des infrastructures ; support à la mobilité des messins. C'est suite à une réorganisation des services Études et Travaux en 2012, et dans l'optique de regrouper dans une même entité l'ensemble des équipes intervenant en faveur de la mobilité et de l'amélioration des espaces publics que le pôle Mobilité et Espaces Publics a été créé.

Le pôle **Mobilité et Espaces publics** joue un rôle majeur au niveau des études, du contrôle et de la réalisation de travaux sur la Ville de Metz. Mais ses actions ne s'arrêtent pas là, les services du pôle servent aussi de consultants-experts et de prestataires auprès d'autres organismes, tels que Metz Métropole ou la SAREMM. L'aménagement des voiries et des espaces publics concerne l'ensemble des services du pôle Mobilité et Espaces publics, tel que le service **Mobilité et Développement** qui traduit les stratégies de développement de la ville et les contraintes des sites en esquisses réalisistes, les services **Aménagement de l'espace public, Éclairage urbain et Signalisation** qui affinent les stratégies, et suivent les travaux. Enfin, les services **Entretien des espaces publics, Éclairage urbain et Signalisation** assurent la pérennité du patrimoine viaire de la ville, via des actions préventives et actions correctives.

En plus de l'entretien du patrimoine viaire, les travaux neufs gérés par la mission d'aménagement de la voirie et de l'espace public, ont demandé un fort investissement des équipes. Parmi ces travaux neufs, on retrouve des suivis en maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mission METTIS et la SAREMM, ainsi que les travaux du passage à niveau de la Patrotte.

En 2013, ont été intégrés au pôle Mobilité les agents de la mission **Programmation et Coordination**, en charge du suivi des travaux des tiers sur le domaine public de la Ville. Cette intégration a donné lieu à une réflexion plus globale sur l'organisation du service Entretien des espaces publics, en tant que garant des espaces publics messins.

Optimiser le suivi des travaux

Outre l'acquisition d'un logiciel «Gestion de la Voirie» (lire l'encadré ci-contre), la mise en place du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière doit permettre d'apporter des réponses aux problématiques liées à l'éclairage urbain. Le service Éclairage public a mandaté un bureau d'études spécialisé, ayant pour mission de diagnostiquer et de proposer des principes d'aménagement, et de les décliner en projets concrets. L'étude fixera les orientations et les priorités à suivre

pour les choix d'investissement et d'entretien futurs. Par ailleurs, l'intégration de la mission Programmation et Coordination au service Entretien des Espaces publics ayant été actée, des groupes de travail ont été constitués en fonction des missions actuelles : anomalies du domaine public, demandes d'occupation de voirie, conservation du domaine public et programmation des travaux et ce, afin d'optimiser le suivi des travaux.

zoom sur

Le développement des banques de données

Plusieurs réflexions ont été lancées afin d'améliorer les outils de gestion du patrimoine et mettre à jour les banques de données de la Ville : les voiries, les ouvrages d'art, l'éclairage public, le matériel de jalonnement, la signalisation lumineuse...

C'est ainsi que le service Entretien des Espaces publics participe depuis 2012 à un groupe de travail interrégional sur la gestion patrimoniale, sous la houlette du CEREMA. Une fois la base de données renseignée, à partir de critères techniques, de relevés visuels ou autres, elle permettra de hiérarchiser les interventions à effectuer pour assurer un bon niveau de service aux usagers, et d'établir une programmation pluriannuelle des travaux en fonction des budgets alloués et des priorités définies. Par ailleurs, l'interface cartographique permet d'établir divers plans d'interventions par canton ou quartier et de présenter aux divers acteurs les scénarios de programmations selon des critères définis et selon les arbitrages retenus lors de l'élaboration des budgets.

Parmi eux, la création d'un couloir de bus rue du Général Fournier présente un intérêt majeur dans la mise en place du réseau Le Met', notamment en terme d'amélioration de la vitesse commerciale de l'ensemble des lignes qui desservent les communes du Nord-Est de l'agglomération. Le croisement de deux bus dans cette rue nécessitait son élargissement : des

négociations ont été engagées avec Metz Métropole et les TCRM afin de limiter cet élargissement et avec les riverains, concernant la sécurité ultérieure des piétons. Le projet se poursuit en 2014 par la reconstitution de la clôture de l'École Debussy, à partir des pierres et des grilles en fer forgé originelles.

LES CHIFFRES :

En termes de patrimoine, les voiries et les espaces publics messins représentent :

- 300 km linéaire de voirie, qui s'étend tous les ans (environ 10 km par an),
- une centaine d'ouvrages d'art (4 barrages, 46 ponts, 15 passerelles, 7 ponceaux et 6 passages souterrains, 28 murs),
- plus de 15 000 points lumineux et 460 armoires d'alimentation pour l'éclairage public,
- une signalisation de police de plus de 12 000 panneaux, 4 400 supports et plus de 2 800 plaques de rues,
- une signalisation permanente de jalonnement constituée de 625 mâts et 1 740 caissons,
- un parc du jalonnement dynamique composé d'environ 100 caissons,
- environ 150 bornes de contrôle d'accès, dont 1/3 sont automatiques,
- un parc de mobiliers anti-stationnements d'environ 2000 garde-corps, 5000 potelets et piquets-boules et 750 balisettes.

En termes d'activité, la mission d'aménagement de la voirie et de l'espace public a représenté en 2013 :

• 23 M€ de travaux neufs de voirie et d'espaces publics, répartis en :

- 21 M€ de travaux neufs VRD (dont 8 M€ d'opérations suivies en maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mission METTIS, 5 M€ d'opérations suivies pour le compte de la SAREMM, et 500 k€ pour le compte de Metz Métropole),
- 2 M€ de travaux neufs pour l'éclairage public et les réseaux municipaux.

• 3,6 M€ de travaux d'entretien du patrimoine de voirie, répartis en :

- 1,8 M€ de travaux confiés à des entreprises,
- 600 k€ de travaux réalisés en régie,
- 1 M€ d'aménagements en faveur de l'accessibilité, de la sécurité ou des modes doux (entrées charretières, accessibilité des transports en commun, abaissement de bordures pour les personnes à mobilité réduite),
- 300 k€ de travaux sur les ouvrages d'art et les murs de soutènement.
- Cela représente environ 67 000 m² de chaussées et 19 000 m² de trottoirs.

**perspectives
2014**

La mise à jour de la banque de données «Jalonnement» permettra de prendre en compte les modifications des itinéraires routiers et des nombreux carrefours induites par les travaux généraux sur les secteurs Mazelle, Hocquard et Pont Rouge... et Mettis.

Autre chantier inscrit en 2014, celui de la rénovation de l'éclairage public à Magny afin de gagner en efficience énergétique et en sécurité. Ces travaux menés sur la Ville depuis 2009 permettent de faire baisser chaque année la puissance installée sans réduire la qualité de l'éclairage. 218 kWatts ont ainsi été gagnés depuis 2009. À noter que la toiture de la gare bénéficie depuis mars 2014 d'une nouvelle illumination au moyen de leds de couleur verte qui ont la particularité de souligner les arrêtes et décrochés de la toiture. Les travaux ont été entrepris après études et concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et la SNCF.

STATIONNEMENT

Gérer l'offre de stationnement sur la ville de manière à favoriser la rotation des véhicules, tout en prenant en compte les besoins en stationnement des riverains des quartiers, ainsi que ceux liés à l'activité économique.

Cette mission recouvre aujourd'hui plusieurs activités, telles que la mise à jour mensuelle de l'état du stationnement payant sur voirie et des places PMR, l'établissement de la cartographie du stationnement gratuit, le suivi technique et administratif des contrats de Délégation de Service Public (DSP) relevant du stationnement, la gestion technique et administrative des renouvellements de contrat de DSP, ou bien encore, la participation à l'élaboration du Journal du stationnement édité par l'AGURAM, et à l'Observatoire du Stationnement. Par ailleurs, pour ce qui est d'une gestion plus concrète du stationnement au quotidien, la Ville dispose en régie de services techniques à même de gérer le patrimoine des bornes automatiques et des panneaux de jalonnement dynamique des parkings.

LES CHIFFRES :

- + En centre-ville : 14 533 places, dont 58,5% en parcs, 22,5% en gratuit sur voirie et 19% en payant sur voirie,
- + 3,25 millions de visiteurs ont fréquenté les 13 parcs payants du centre-ville,
- + 4,30%, en novembre 2013, des recettes du stationnement sur voirie sont perçues par le téléphone mobile.

11, rue Teilhard de Chardin
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891

mobespup@mairie-metz.fr

Une gestion en temps réel

Le service Mobilité & Développement a lancé une expérimentation avec le Délégataire de Service Public sur voirie pour installer des capteurs intelligents sous les places de parking de la place Saint Étienne et la cour du Marché Couvert. Objectif : connaître, en temps réel, l'occupation des places. Cette expérimentation se poursuivra en 2014 et fait de Metz, une des villes françaises pilotes dans le domaine du stationnement.

Des études ont été menées dans le but de faciliter le stationnement quotidien des riverains, des commerçants et des usagers des rues Pierre Perrat, Belle-Isle et sur les avenues de Plantières et Strasbourg. La mise en service de Mettis ayant entraîné des changements profonds sur ces axes, le service Mobilité & Développement a étudié des solutions de « stationnement de proximité », telles que des aires d'arrêt et de livraison. Ces emplacements sont répartis de manière équilibrée et seront mis en œuvre en 2014. Outre la problématique du stationnement de proximité, liée à Mettis, des enquêtes ont été menées sur les emplacements réservés sur le domaine public, tels que les aires de convoyeurs de fonds, les aires d'arrêt et de livraison, ou les dépôse-minutes. Ces enquêtes ont mis en évidence le manque de cohérence dans les aménagements et l'intérêt de leur connaissance, tant du point de vue de leur localisation, que de la réglementation les encadrant.

Pour améliorer le service rendu aux usagers, les parkings souterrains de Gare-Charles de Gaulle, République, Comédie et Pompidou proposent désormais le paiement sans contact (NFC).

Cette technologie se déploie également sur voirie, puisque sept horodateurs NFC ont été installés dans le secteur de la Cathédrale. Le paiement par téléphone s'est lui aussi développé à travers une offre de paiement par envoi de SMS. Les non-abonnés et résidents sur voirie ont ainsi la possibilité de payer leur stationnement journalier via leur téléphone mobile.

zoom sur

Développement du jalonnement dynamique

Réalisé en avril 1999, le jalonnement dynamique des parkings aura bientôt 15 ans. Entièrement géré et entretenu en régie par les équipes spécialisées de la Ville, il a bénéficié d'une mise à niveau technologique. Ainsi, toute la partie informatique a été rénovée pour montant global d'environ 280 000 € et ce, grâce aux compétences en électronique, automatismes et informatique des agents de la Ville. Il est prévu de développer ce jalonnement dynamique, au travers du raccordement de trois nouveaux parkings :

- Le parking POMPIDOU,
- Le parking PAIXHANS,
- Le parking MAZELLE.



perspectives
2014

L'ensemble des délégations de service public de stationnement vont faire l'objet d'une révision. C'est l'objet de la réforme de décentralisation/dépénalisation du stationnement et la mise en œuvre obligatoire du paiement « à la minute » à compter du 1^{er} janvier 2016. De nouveaux axes de réflexion vont être proposés au vu du développement du nouveau système de transport en commun, du développement des modes de déplacement doux et du changement de comportement des automobilistes.



METTIS ET MOBILITÉ

La mission METTIS et Mobilité, portée par le service Mobilité & Développement, s'attache à améliorer le partage de la rue et l'usage de modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Au quotidien, les agents de la cellule Régulation du trafic et Signalisation lumineuse gèrent la circulation sur la ville. Le PC de régulation du trafic permet d'assurer en temps réel et de manière centralisée la gestion des feux sur l'ensemble des carrefours, dont l'étude et l'entretien sont également du ressort des agents de la cellule.

La **cellule Déplacement** réalise des études concernant la restructuration de voiries, les aménagements destinés à améliorer la sécurité des usagers ou à organiser le stationnement, mais aussi l'intégration des modes doux dans le paysage urbain.

LES CHIFFRES :

- 100 km de zones 30, un plateau piétonnier de 54 000 m² et 5 grandes zones de rencontre
- 81 km d'itinéraires cyclables et 140 parcs de stationnement vélo, soit environ 1 400 places pour les vélos
- 850 élèves de CE1 sensibilisés à la sécurité routière pour le challenge piétons
- 198 carrefours de la ville, dont 90 carrefours Mettis, reposent sur 2 734 boucles électromagnétiques qui détectent la circulation, le tout géré par le système Gertrude.
- 49 poteaux, 1 122 supports droits, 900 lanternes, 705 répétiteurs et 1 177 panneaux piétons, auxquels s'ajoutent la signalisation aux abords des écoles et les pré-signaux de sécurité, soit 56 panneaux lumineux et 6 panneaux type « PMV », l'entretien de 5 radars.

zoom sur

Favoriser l'usage du vélo: une politique aux multiples facettes

Nombreuses sont les actions incitant à la pratique du vélo, tant pour des déplacements professionnels que pour les loisirs. On retiendra le label «Ville vélotouristique» décerné par la Fédération Française du Cyclotourisme (FFCT) pour une durée de trois ans. Plusieurs critères ont été déterminants dans son obtention : les infrastructures et aménagements cyclables, la signalétique, le stationnement, les animations autour du vélo pour tous les publics ou en milieu scolaire, la capacité d'accueil, d'hébergement et de restauration... La professionnalisation de l'offre de location de vélo prise en charge par les TAMM a permis de l'intégrer à une offre globale en matière de déplacement, incluant le stationnement sécurisé, l'autopartage et les transports en commun. L'École du Vélo a également vu le jour dans 4 écoles élémentaires à l'initiative de l'association Mob d'Emploi. Enfin, l'expérimentation du cédez-le-passage cycliste aux feux sur le quartier du Sablon, permet aux cyclistes de franchir les feux rouges en tourne à droite (ou en tout droit) sans remettre en cause la sécurité des autres usagers.

Après trois mois d'études et d'observations de terrains, les panneaux autorisant le cédez-le-passage cycliste au feu ont été installés en octobre 2013 sur 6 carrefours à feux correspondant à 15 mouvements autorisés. Une campagne de communication et des panneaux de pré-signalisation ont accompagné cette mise en œuvre. L'expérience se révèle concluante, le dispositif sera progressivement étendu à d'autres secteurs de la ville.

Les principales réalisations

2013 a vu la fin des travaux Mettis pour lesquels le service Aménagement des Espaces publics a participé en tant que maître d'œuvre, dans le cadre du réaménagement du boulevard d'Alsace et de l'aménagement de la rue du Juge Michel. Il représentait également la Maîtrise d'Ouvrage pour l'élargissement du Moyen-Pont, le déplacement du portail du Tribunal, et l'aménagement du secteur Belle Isle - Square du Luxembourg.

Depuis la mise en service du transport en site propre, le PC Régulation du Trafic situé rue aux Arènes gère en temps réel les flux de circulation sur l'ensemble des 197 carrefours de la ville, grâce à un logiciel appelé Gertrude. 6 agents se relaient pour effectuer les réglages et veiller au bon fonctionnement de la signalisation, dont l'entretien est assuré par une cellule spécialisée regroupant 10 agents.

Volume d'études

Environ 150 nouveaux dossiers ont été ouverts en 2013, contre 120 en 2012, allant du petit aménagement suite à une doléance d'un riverain, au réaménagement complet d'une rue ou d'un carrefour.

À cela s'ajoutent notamment :

- La participation aux différents groupes de travail du projet METTIS et à l'aménagement des zones à urbaniser (Côtes de la Seille, ZAC du Sansonnet, ZAC de l'Amphithéâtre, Manufacture des tabacs, Casernes, Bon Secours...),
- Instruction d'environ 300 demandes de manifestations de toutes sortes et d'une quarantaine de demandes d'occupation du domaine public telles que les étalages, terrasses d'été ou d'hiver.
- Recueils de données liés à la circulation et au stationnement par l'intermédiaire de comptages routiers effectués matin et soir (25 campagnes).
- 700 courriers dans le cadre de la gestion des doléances

Cette mission s'appuie également sur des équipes de terrain :

- Les 8 agents du PC Régulation du Trafic ont supervisé le raccordement des carrefours METTIS, mis en place les nouveaux logiciels de Priorité Absolue liés à METTIS, élaboré ou modifié les plans de feux et les programmes de régulation du trafic. Ils assurent également la création, l'entretien et le renouvellement du système de vidéo-surveillance des carrefours (35 caméras).
- Les 10 agents de la cellule Signalisation Lumineuse assurent l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation lumineuse, de la signalisation aux abords des écoles, des pré-signaux de sécurité, et de la signalisation pour malvoyants.

perspectives
2014

Le vélo aura la part belle avec les travaux consacrés au dernier tronçon de la Véloroute Charles le Téméraire, reliant La Maxe au Ban Saint Martin.

Il permettra aux cyclotouristes de traverser le ban communal sur un site qui leur sera entièrement dédié. 11 itinéraires de jalonnement cyclable seront mis en place, conformément à la charte de jalonnement cyclable. Une nouvelle carte des aménagements cyclables sera réalisée et diffusée aux messins. Ces derniers disposent depuis cette année de garages à vélos sécurisés... et peuvent accéder à l'École du Vélo pour Adultes.

Un dispositif qui touche plus de 600 élèves en maternelle et 300 élèves en classe élémentaire. Toujours en matière de mobilité, Metz Métropole a entamé la révision du Plan de Déplacement Urbain. Dans ce cadre, le Pôle Mobilité & Espaces publics et plus particulièrement le Service Mobilité & Développement participe à la démarche. Sur les 8 groupes de travail thématiques, le service pilote les thèmes suivants : modes doux, stationnement, livraisons et nouvelles mobilités.

En 2013, la cellule a accompagné Metz Métropole afin de permettre la priorité absolue à METTIS et de garantir les meilleurs temps de parcours possibles, en tenant compte des paramètres de vitesse, de saturation et de sécurité des déplacements aux carrefours, et ce également sur les communes de Woippy et de Laquenexy. Quelques réglages complémentaires se feront tout au long de l'année 2014, afin d'améliorer encore le fonctionnement des carrefours nouvellement créés.

Plus de 2 M€ ont par ailleurs été consacrés au programme de travaux en faveur des modes doux. Outre l'extension du réseau existant de pistes cyclables (Sente à My, boulevard Poincaré, avenue Ney et rue des Feivres), l'année 2013 a vu la suppression d'un « point noir cyclable » sur la liaison cyclable Metz-Centre – Devant-les-Ponts. Cela s'est traduit par un aménagement sur le Pont de Fer, ainsi que la réalisation de rampes adaptées du côté du boulevard Henri II.

UNE VILLE AGRÉABLE À VIVRE

ESPACES VERTS

Le Pôle Espaces Verts veille au quotidien à l'entretien, au fleurissement et à la propreté des parcs, jardins, promenades et espaces verts publics. Il assure également la gestion et l'entretien du patrimoine arboré (arbres d'alignement, zones boisées), des rivières et ruisseaux.

Il conçoit et entretient les équipements sportifs de plein air, les aires de jeux, les panneaux de jalonnement des promenades, les terrains multisports ainsi que les plantations dans les cours d'écoles et les cimetières. Il assure le fleurissement pérenne, saisonnier et événementiel (notamment le jardin éphémère estival) sans oublier la maintenance de ses réseaux d'irrigation et la surveillance du **Jardin Botanique** (gardes particuliers).

Le Pôle espaces verts propose, par ailleurs, des animations « nature » : expositions (« L'Art dans les Jardins »), floralies, visites guidées des jardins, accueil des scolaires. Il organise chaque année un concours de fleurissement à destination des particuliers, ainsi qu'un concours du plus beau jardin potager d'école. Il participe au concours des Maisons et Villages Fleuris.

Il vient également en appui des manifestations telles que **Metz Plage** ou la **Nuit Blanche**. Le PEV accueille et forme une quinzaine d'apprentis et accueille divers stagiaires, tout au long de l'année. Outre la production florale, son **Centre Horticole** assure la gestion des serres de collection du Jardin Botanique ainsi que les décos et fleurissements protocolaires.

LES CHIFFRES :

- ⊕ 570 hectares d'espaces verts entretenus (équivalent à 45 m² d'espaces verts par habitant)
- ⊕ 9 250 arbres d'alignement et 23 000 arbres de parcs
- ⊕ 1 480 bancs et 870 corbeilles à papier
- ⊕ 420 000 plantes produites au centre horticole
- ⊕ 189 lieux de fleurissement saisonnier et plus de 980 jardinières, soit 5 000 m² d'espaces fleuris
- ⊕ Un jardin éphémère sur plus de 1 500 m² chaque été
- ⊕ 244 jeux (dont 28 tables de ping-pong) dans 85 aires de jeux
- ⊕ Entretien de 26 terrains de sport dont 15 engazonnés, 1 stabilisé, 10 synthétiques
- ⊕ 20 terrains de boules
- ⊕ 20 terrains multisports et Futsal
- ⊕ 1 000 m² de serres de collection au Jardin Botanique
- ⊕ 8 ruches

27 ter rue de
Pont-à-Mousson

57950
Montigny-les-Metz
Tél. 0 800 891 891
espaces-verts@mairie-metz.fr

Bilan 2013

Les principales réalisations de l'année écoulée concernent :

- La rénovation de 10 aires de jeux et de 3 terrains multisports.
- La 4^e édition de l'**Art dans les Jardins**, manifestation qui vise à présenter des sculptures monumentales d'artistes confirmés dans les parcs et jardins de la Ville de Metz. En 2013, ce sont les œuvres de Denis Monfleur et Jean-Paul Moscovino qui ont été exposées. L'exposition s'est déroulée de mai à octobre 2013, sur 3 sites : le Jardin Botanique, le boulevard Poincaré et le parvis du Centre Pompidou Metz.
- La réalisation d'un jardin éphémère Place de la Comédie, a illustré avec originalité et humour le savoir-faire des équipes des espaces verts sur le thème de « Culture au Jardin ».
- La poursuite de la collaboration avec le Comité de quartier pour la réouverture et le réaménagement du réseau de sentiers dans le quartier de Devant les Ponts. Une partie des travaux a été réalisée via un atelier jeune, l'occasion de participer à la réimplantation de vergers de pommiers et de mirabelliers, dans des variétés locales. Une première plantation de pommiers a été effectuée par les enfants de trois écoles primaires du quartier, en présence de l'association « Les Croqueurs de Pommes de Lorraine ».



perspectives
2014

La poursuite de l'effort d'investissement dans la rénovation d'aires de jeux et de terrains multisports va permettre la remise à niveau de ces équipements très prisés des familles. D'importants travaux de restauration et de renaturation des berges de la Seille sont programmés de manière à favoriser l'oxygénéation des eaux et la biodiversité. La rénovation du square Galliéni, un des derniers squares du centre-ville à attendre sa rénovation, est elle aussi inscrite en 2014.

zoom sur

Une Charte de l'Arbre

À l'instar de nombreuses grandes villes françaises, la Ville de Metz vient d'adopter la Charte de l'Arbre. Un manifeste en faveur de l'arbre urbain ville et un acte d'engagement de la part de tous à mieux les préserver. Conçue en lien avec différents pôles de la Ville (Urbanisme, Mobilité etc.), cette charte se veut facile d'utilisation et compréhensible par tous. Elle constitue également une prise de conscience de la part des services municipaux eux-mêmes, mais aussi de tous les intervenants du domaine public : les entreprises adjudicataires des marchés de travaux, les concessionnaires des divers réseaux, les bailleurs sociaux, les architectes et promoteurs de projets urbains et toutes les administrations locales gestionnaires de propriétés plantées d'arbres.

PROPRETÉ

- Le pôle propreté urbaine assure le nettoiement du domaine public et du mobilier urbain afin de :
 - garantir leur salubrité et leur usage par les habitants et les commerçants
 - contribuer ainsi à la bonne image de la ville.
 - Le pôle contribue à la sécurité civile en veillant à la mobilité des habitants et des services à l'occasion d'épisodes exceptionnels liés au climat ou à l'activité humaine, tels que la viabilité hivernale, la participation à l'antenne d'urgence, la mise en sécurité des berges ou encore le nettoiement suite à incidents.
 - Le pôle contribue au respect des règles et fait évoluer les comportements éco-citoyens en matière de déchets et de propreté en élaborant des actions de communication ou de sensibilisation.
- À travers la brigade propreté, c'est toute une démarche participative qui est engagée avec un suivi de doléance de proximité et une médiation accrue auprès des usagers.
- Le pôle assure des collectes ciblées de déchets.
 - Le pôle assure des nettoyages spécifiques ou saisonniers.

LES CHIFFRES :

- Activités GRAFFITIS 2013:
 - 624 interventions - 2191 m² traités - coût total : 53 833 €
 - 34 h de désaffichage (9 interventions) et 25 h de sablage (1000 kg de granulat)
- + 1 579 100 canipoches distribuées
- + 370 tonnes de déchets collectés sur le secteur centre-ville et 262 sur le périmètre extérieur
- + 3 698 tonnes de dépôts sauvages collectés
- + 450 jeunes sensibilisés par la brigade propreté sur le temps de dégradation des déchets et les incivilités au cours de l'année 2013
- + plus de 100 commerçants rencontrés et 91 interventions auprès de riverains suite à des doléances reçues par courrier, e-mail ou appel téléphonique

27 ter rue de
Pont-à-Mousson
57950
Montigny-lès-Metz
Tél. 0 800 891 891

proprete-urbaine@mairie-metz.fr

Chasser les incivilités

Le lancement de la campagne de communication « Chassons les incivilités ! » marque la volonté de la Ville de Metz de sensibiliser la population aux problématiques de propreté urbaine liées à l'incivisme. Résolument tourné vers l'implication et l'engagement éco-citoyen des acteurs locaux, ce travail est le fruit d'une action participative menée avec les enfants. Cette campagne illustre une nouvelle approche combinant prévention et sensibilisation en appui au dispositif répressif.

Parmi les nouveautés, l'arrivée d'un médiateur verbalisateur et d'un animateur propreté vont permettre d'accentuer les interventions sur ces deux domaines. Des tenues (polos, sweats...) ont également fait leur apparition au sein de la Brigade. Ces tenues offrent plus de visibilité à la Brigade, plus de crédit lors des différentes interventions et permettent de se démarquer des autres agents de la Ville de Metz. Un stand Propreté a été créé afin de présenter la campagne propreté, afficher des visuels réalisés par des élèves, investir les marchés et foires et ainsi diffuser un message aux habitants (propreté canine, heures de collecte...).

zoom sur

« Sauvons Pollusia ! »

Le pôle Propreté urbaine s'est invité à Metz Plage, en compagnie de Metz Métropole et d'HAGANIS, sur un événement ludique et pédagogique à destination des enfants. L'animation nommée « Sauvons Pollusia ! » a emmené les enfants dans un parcours de jeux d'aventure où ils se sont transformés en super-héros éco-citoyens. Avec leurs super-pouvoirs, ils ont eu comme objectif de faire de la planète Pollusia un lieu où il fait bon vivre. Cette action visait à mieux faire connaître et reconnaître les métiers de l'environnement, garants du bien-vivre ensemble et essentiels à la préservation du cadre de vie. 2000 enfants ont été sensibilisés.



perspectives
2014

Un livret éducatif présentant un programme pédagogique est en cours de validation auprès de l'Éducation Nationale et l'ADEME. Sur l'aspect verbalisation, le détachement et l'assermentation du garde-champêtre garantira à la brigade propreté une plus grande autonomie et plus de facilité pour l'organisation d'opérations de verbalisation sur les différents points noirs identifiés. Enfin, l'adhésion à l'AVPU permettra de développer d'autres missions au sein de la brigade et de s'inscrire dans un concept national et européen.



ÉNERGIE ET FLUIDES

- Assurer la gestion des délégations de service public relatives aux réseaux de distribution d'énergie et d'électricité.
- Gérer les contrats de fourniture et de vente d'énergie.
- Assurer la maintenance et l'exploitation des installations thermiques.
- Mettre en œuvre le programme municipal d'efficacité énergétique.
- Développer le recours aux énergies renouvelables.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage du réseau public de production et de distribution d'eau potable.
- Assurer le suivi et le contrôle du réseau public de défense incendie...

144 route
de Thionville
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891

LES CHIFFRES :

- | | |
|---|--|
| + 427 installations thermiques exploitées | + 12% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique |
| + 131 chaufferies municipales en télégestion | + 6 612 factures traitées |
| + 64,2 GWh consommés
(15% de réduction par rapport à 2008) | + 1 652 contrats d'énergies gérés |
| + 50 000 kWh d'énergie solaire produite | + 10 417 tonnes de CO ₂ économisées |

Principales réalisations

La mise en place d'un programme de travaux d'efficacité énergétique et de **remise aux normes des piscines** a débuté en juin 2013 avec les travaux à la piscine Lothaire. L'objectif est de réduire de 30% la consommation énergétique. Estimé à 7 millions d'euros, ce programme s'articule autour de quatre axes :

- l'isolation du bâti,
- l'amélioration des systèmes de ventilation et de traitement de l'air,
- l'amélioration des installations thermiques,
- la mise aux normes du traitement de l'eau.

Un chantier qui permet à la Ville de soigner ses installations et d'apporter un service encore amélioré aux usagers des piscines messines. Il fait écho à la fin des travaux entrepris sur les gymnases en 2012 afin de réduire de 50 % la consommation de chauffage de ces équipements.

Au chapitre de la maîtrise d'énergie, la fin des travaux de rénovation de 7 chaufferies doit conduire à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Ces nouvelles installations fiabilisées permettent également de réduire les pannes de chauffage susceptibles d'interrompre le service public (ex. : écoles).

Le renouvellement du réseau d'eau potable s'est poursuivi et a nécessité le déplacement des canalisations d'eau de la Ville de Metz pour permettre la réalisation du projet de transport en commun METTIS. Une double alimentation en eau potable a été réalisée pour sécuriser l'Hôpital Schuman.

**perspectives
2014**

Les travaux d'efficacité énergétique à la piscine Lothaire ont pris fin en mai 2014. Les piscines du Luxembourg et Bon Pasteur seront équipées à la rentrée 2014. Une livraison qui signe la mise en chantier de la piscine Belletanche dès le mois d'octobre. Indépendamment de ces travaux techniques et afin d'optimiser les conditions d'accueil des piscines messines, un certain nombre de travaux complémentaires ont été menés notamment à la piscine olympique. Les travaux sur le réseau d'eau potable se poursuivent avec le déplacement de la conduite d'eau potable rue Lothaire, afin de permettre la reconstruction du pont Lothaire sans interrompre la distribution de l'eau. Enfin, la qualité de l'eau distribuée sera améliorée grâce à la mise à l'étude d'une unité de traitement pilote de nano-filtration à l'usine des eaux de Moulins-lès-Metz.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE



11, rue Teilhard de Chardin
57050 Metz
Tél. 0 800 891 891

- Communiquer et valoriser l'image de la ville
- Sensibiliser, conseiller et former
- Impulser, innover et accompagner
- Programmer et piloter des projets
- Développer des partenariats et des réseaux
- Suivre, évaluer et auditer

La Mission Développement Durable et Solidaire est rattachée au Pôle Transition Energétique et Développement Durable depuis le 1^{er} septembre 2013.

LES CHIFFRES :

- + 3 axes stratégiques, une cinquantaine d'actions dans le cadre de l'agenda 21
- + Environ 750 agents mobilisés par l'obtention de la certification niveau 1 - ISO 14001 sur l'ensemble de la Direction Générale des Services Techniques
- + 106 agents des services achats de la ville sensibilisés à l'éco-responsabilité
- + 430 packs éco-gestes distribués aux familles messines dans le cadre de la précarité énergétique
- + 1 275 enfants sensibilisés au bruit dans 17 écoles messines + sensibilisation à la nature de 1 200 enfants
- + Environ 30 000 € récupérés auprès d'UEM grâce à des actions d'efficacité énergétique sur le réseau d'éclairage public et les feux tricolores ainsi que des travaux d'isolation de bâtiments municipaux
- + 214 espèces animales, 4 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire, 24 espèces patrimoniales d'oiseaux, etc, ont été répertoriées dans le cadre d'une enquête faunistique

L'Agenda 21 reconnu par le Ministère de l'Écologie

2011 a vu l'élaboration du second Agenda 21 de la ville, un programme d'actions pour le 21^e siècle de la municipalité en faveur du développement durable et du Plan d'actions visant à **lutter contre les changements climatiques** pour répondre à la convention des maires. La création de l'Agence locale de l'énergie et du climat, association à but non lucratif, ayant pour mission de sensibiliser, informer et conseiller tous les citoyens dans l'utilisation rationnelle de l'énergie pour réduire leur impact sur l'environnement. Par ailleurs, une démarche de **management environnemental** reposant sur la norme ISO 14001, qui s'appuie sur l'amélioration des performances environnementales, a été initiée et devrait être étendue aux services techniques de la ville. La notion d'éco-responsabilité et de **gestes responsables** fait par ailleurs son chemin au sein des services de la ville au même titre que l'éco-conception des manifestations.

**perspectives
2014**

La mise en œuvre de l'Agenda 21 se poursuit ainsi que l'audit de suivi AFAQ 26 000 fondé sur l'évaluation de l'intégration du développement durable au sein de la collectivité. Il s'agit d'une évaluation des pratiques et de leur cohérence avec les résultats au regard des 5 finalités du développement durable. Le Plan Climat Territorial sera lui aussi enclenché dès l'obtention de sa validation par la commission européenne.

À noter que les audits de certifications NF Haute Qualité Environnementale concerneront la Médiathèque et le Centre Social de la Patrouille (AGORA) ainsi que le Restaurant scolaire et les locaux périscolaires de la Corchade.

zoom sur

La quinzaine de l'environnement

À l'occasion des semaines nationales consacrées aux alternatives aux pesticides et à la transition énergétique, la Ville de Metz a organisé, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Quinzaine de l'environnement du 25 mars au 7 avril. Un programme d'animations riche et varié a été proposé pour petits et grands afin d'engager chacun à devenir éco-acteur. La Ville de Metz a présenté les actions innovantes et concrètes qu'elle mène au quotidien à travers sa politique « zéro pesticides » ou encore son Plan Climat. Animations, conférences, visites ou encore projections de films se sont succédées à l'initiative du Parc Naturel Régional de Lorraine, du CCAS et du centre horticole de la Ville de Metz, sans compter les nombreuses associations et partenaires privés.

UNE VILLE SOUCIEUSE DE SES RESSOURCES

PERSONNELS

Le pôle Ressources Humaines conduit l'exécution de la politique de développement et de gestion des ressources humaines fixée par le Maire et la Direction Générale dans ses dimensions juridiques, économiques et sociales, administratives et comptables.

Le pôle s'assure du niveau d'effectif et des compétences nécessaires au bon fonctionnement des services. À ce titre, il met en œuvre les procédures de recrutement et assure la formation des agents municipaux.

Il veille au bon déroulement des carrières et procède à la paie. Il est chargé d'appliquer les textes régissant le statut de la fonction publique territoriale, d'établir et de faire respecter les règles et procédures qui, en matière de personnel, participent au bon fonctionnement interne des services : hygiène et sécurité, conditions de travail, gestion du temps...

Il apporte également son concours aux directions opérationnelles sous forme de conseils dans le domaine de l'organisation et du management des ressources humaines. Le pôle contribue à l'écoute et à l'information des agents et au maintien d'un bon niveau de relations sociales.

LES CHIFFRES :

- 2 300 bulletins de paie mensuels
- 1 496 actes administratifs
- 2 C.A.P., 4 C.T.P., 1 C.H.S., 3 réunions de la sous-commission C.H.S.
- 5 728 demandes d'emplois traitées
- 595 demandes de stages, 319 conventions signées
- nombre de recrutements :
 - ▶ 39 postes permanents
 - ▶ 166 renouvellements d'engagement (non titulaires)
 - ▶ 14 apprentis
 - ▶ 30 emplois d'avenir
 - ▶ 16 TIG accueillis
- 6 269,5 jours de formation
- 164 bénéficiaires de Remboursements Trajets Domicile/Travail dans le cadre du Plan de Déplacement Administration

Pôle Ressources
Humaines
Hôtel de Ville
1 place d'Armes
57036 Metz Cedex 1
Tél. 0 800 891 891

Complémentaire santé et révision du régime indemnitaire

En application du décret de novembre 2011 sur le financement par la collectivité pour la complémentaire maladie et le maintien de salaire, un premier appel d'offres a été lancé au cours du 1^{er} semestre 2013 concernant une assistance à maîtrise d'ouvrage sur la construction de l'offre aux agents et la recherche d'un prestataire assureur. Une nouvelle mutuelle, MUT'EST, a été sélectionnée suite à un second appel d'offre. Une nouvelle garantie «maintien de salaire» a été sélectionnée : SMACL. Mesures effectives au 1^{er} janvier 2014.

La revalorisation du régime indemnitaire des agents de catégorie C et de certaines catégories B a été menée dans la perspective d'un maintien de leur pouvoir d'achat.

1^{re} phase en mars 2012 : + 20 € / mois (cat.C)
2^{re} phase en janvier 2013 : + 20 € / mois suppl. (cat.C)
Mise en œuvre de la 2^{re} phase au 01.01.2013

À noter que le pôle RH a déménagé dans une autre aile de l'Hôtel de Ville. L'accessibilité aux usagers s'en trouve améliorée grâce notamment à l'ascenseur qui mène au secrétariat de direction du pôle. Le déménagement s'est déroulé progressivement, d'octobre 2013 à mars 2014.



perspectives
2014

Mutualisation de services CCAS et Ville de Metz

L'accompagnement du transfert de services du Centre Communal d'Action Sociale (Famille & Petite Enfance, Retraités & Personnes âgées) ou mutualisés (fonctions supports) avec les services de la Ville de Metz est projeté au 1^{er} janvier 2015. Le développement du dispositif emplois d'avenir a été décidé par conseil municipal du 30 janvier 2014.

20 emplois d'avenir supplémentaires seront recrutés par le Pôle RH qui poursuit l'accompagnement de ces jeunes dans l'acquisition de compétences professionnelles.

Conventionnement avec le FIPHFP

Le Fonds d'Indemnisation des Personnes Handicapées de la Fonction Publique prévoit la possibilité de mettre en place une convention assurant le financement d'actions en faveur de l'accès et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Cette démarche de conventionnement sera l'occasion d'une formalisation de la politique de la Ville de Metz vis-à-vis de ses personnels handicapés.

zoom sur

Le pôle Ressources Humaines a souhaité formaliser ses objectifs en matière de développement des parcours professionnels afin de permettre une meilleure lisibilité de son action. Le parcours professionnel est l'ensemble des séquences, étapes choisies ou subies, qu'une personne connaît tout au long de sa vie professionnelle, depuis le premier jour de sa première activité professionnelle au dernier jour de la dernière activité.

Le pôle RH a défini un certain nombre de mesures et d'outils afin d'accompagner l'agent dans ces différentes étapes :

- Intégration dans une nouvelle activité: guide du personnel, journée d'intégration, guides intérieurs, accompagnement à la prise de poste...
- Développement et adaptation des compétences relatives à l'activité: articulation EPA/plan de formation...
- Changement d'activité :
 - Progression de carrière, notamment en prenant en charge une activité impliquant un niveau de responsabilité et/ou d'expertise plus important
 - Mobilité interne / externe
 - Reclassement médical
 - Reclassement professionnel suite à l'évolution de l'activité
- Fin d'activité / sortie de carrière: actions de maintien dans l'emploi, formation en direction des futurs retraités... L'ensemble des acteurs (encadrants, professionnels RH, médecine du travail, CNFPT...) sera sollicité en 2014 afin de compléter et de participer à ce dispositif.

FINANCES ET MARCHÉS

Le service Commande Publique a deux missions principales, en cohérence avec ses deux bureaux. Le bureau des marchés publics a en charge l'élaboration de l'ensemble des pièces nécessaires au lancement des consultations, ainsi que le contrôle de la régularité des procédures. Il organise les Commissions d'appel d'offres, et vérifie les points sur les marchés publics soumis au conseil municipal. Le bureau des achats et approvisionnements achète puis gère des fournitures et services au bénéfice de l'ensemble des services de la Ville de Metz (vêtements ou accessoires de travail, produits et fournitures divers, mobilier neuf).

Il conseille aussi les services lors d'achats directs de fournitures, équipements ou prestations spécifiques. Le service des Finances fournit à la Ville les moyens financiers de réaliser ses projets, en garantissant la bonne gestion des ressources financières et en préservant les grands équilibres. Il élabore les budgets et suit leur exécution, conformément aux orientations politiques et dans le respect de la réglementation. Il accompagne les services pour la bonne réalisation des crédits votés. Il est le garant du respect du délai global de paiement, dans l'intérêt des fournisseurs de la Ville. Il propose également des outils d'aide à la décision et des scénarios de prospective financière, pour alimenter les réflexions des élus.

LES CHIFFRES :

- 2 114 transferts de crédits (+26%)
- 14 464 factures traitées et mandatées
- 22 303 mandats et titres de paiement émis
- 1 210 immobilisations créées
- 217 consultations-marchés demandées par les services, 223 procédures lancées
- 728 notifications d'attribution de marchés ou accords-cadres

Hôtel de Ville
1, place d'Armes
57036 Metz
Tél. 0 800 891 891
rfcp@mairie-metz.fr

Les principales réalisations

- La dématérialisation des flux comptables avec la Trésorerie fixée au 1.02.2014 pour les collectivités a nécessité la mise en œuvre rapide des prérequis obligatoires (nettoyage et uniformisation de la base clients/fournisseurs, nouveau système de facturation).
- Gestion active de la dette et de la trésorerie: dans le cadre du bouclage budgétaire par l'emprunt, mise en concurrence et souscription d'un nouvel emprunt long terme de 6,5M€. Mise en place d'une ligne de trésorerie de 10 M€, pour mobilisation rapide et optimisation de la chaîne de mandatement.
- Modernisation des outils pour les marchés: mise en œuvre de la version web de l'outil Lia-Trace de rédaction des marchés. Personnalisation des documents de suivi des procédures et de reporting.
- Montée en puissance des crédits gérés en AP/CP: passage effectif à 29 programmes au BP 2013, pour 36 M€ de CP et 144 M€ d'AP.

Dématérialisation des factures et pièces justificatives des titres et mandats, en partenariat avec MM : choix d'un fournisseur de scan et d'indexation des factures, puis mise en œuvre avec notre éditeur du SIF de l'interface nécessaire pour rapatrier les factures dans SEDIT.

**perspectives
2014**

- Le passage intégral au PES-V2 (dématérialisation des flux entre la Ville et la Trésorerie) nécessite la mise en place des indicateurs de correction des erreurs ainsi qu'un nouveau circuit de validation des flux et mandats. Autre outil de modernisation de la préparation budgétaire, le module Totem doit faire l'objet de formation auprès des agents.
- La dématérialisation des factures et autres pièces justificatives est programmée à travers la mise en place d'un groupe utilisateurs pilote sur les circuits dématérialisés, entre les services prestataires/gestionnaires et Finances ; finalisation de circuits dématérialisés à 100% entre les services Finances et la TPM.
- Modernisation de la fonction Achats.
- Perspective d'aménagement d'un local de stockage dans l'ancienne poste de Metz-Borny ; changement des procédures de dotation en vêtements de travail.
- Signature d'une convention ville-DR FIP. Mise en œuvre des premiers axes d'amélioration : nouvelles procédures d'inventaire.

INFORMATIQUE

Intervenant pour les services de Metz Métropole, de la Ville et du CCAS, la Direction Commune des Systèmes d'Information est responsable du bon fonctionnement des équipements physiques et logiciels mis à disposition des agents de la Collectivité. Elle est garante de la continuité de service et de la sécurité du système d'information.

- Les services « Production » et « Infrastructure » mettent à disposition les moyens informatiques et téléphoniques pour l'ensemble des services de la Ville de Metz, de Metz Métropole, du CCAS et assurent l'hébergement des infrastructures de plusieurs organismes satellites (Office de Tourisme, Orchestre National de Lorraine, SCOTAM, EPCC Metz en Scènes, École Supérieure d'Art de Lorraine et Syndicat de Mercy).
- Le service « Système d'information Métier » assure le suivi technique des applications existantes et l'accompagnement des Directions Métiers sur leurs nouveaux projets.
- Le Service « Système d'information Géographique » met à disposition des Directions Métiers les informations cartographiques et géographiques nécessaires à l'exercice de leurs compétences. Il centralise les informations sur le territoire afin de mieux le connaître et d'améliorer la prise de décision et la communication vers le citoyen.
- La cellule « Qualité / Sécurité » gère les thématiques transverses à la direction.
- La cellule de gestion est en charge du suivi administratif des actions de la Direction et de l'assistance aux techniciens sur certains de leurs dossiers.

LES CHIFFRES :

- 1 765 postes informatiques et messageries (VDM, CCAS... hors écoles) dont 1 146 postes pour la Ville de Metz et 893 objets réseau supplémentaires (imprimantes, autocom, chaufferies, badgeuses...) dont 614 pour la Ville de Metz
- 2 109 lignes téléphoniques internes dont 1 551 pour la Ville de Metz
- 1 100 plans spécifiques édités + 243 plans de masse et situation
- 111 interventions topographiques
- 115 761 pages vues sur geometz.fr

Les principales réalisations

- Reprise en gestion du SI du CCAS: les serveurs du CCAS ont été rapatriés dans la salle blanche Graham Bell.
- Création d'une seconde salle blanche au CG57 avec une nouvelle fibre optique pour sécuriser le site.
- Élargissement de la cartographie aux 44 communes de Metz Métropole avec intégration de données cadastrales, référentiels adresse, propriétaires et numérisation des POS/PLU et servitudes. Cette démarche permet d'harmoniser le niveau d'information à l'ensemble du territoire.
- Acquisition d'un plan général de la plateforme et stations METTIS destiné à favoriser les interventions topographiques ultérieures.
- Intégration de référentiels cartographiques. Ces données sont proposées aux citoyens sur le site geo.metzmetropole.fr. Mise en ligne de la photo aérienne produite en 2012 par le Conseil Général de la Moselle et production d'une modélisation des bâtiments en 3 dimensions.

zoom sur

Une salle sécurisée, mutualisée

La Direction commune des services d'information (DCSI), la Direction de l'organisation et des systèmes d'information (DOSI) du Conseil général de la Moselle partagent depuis un an une salle blanche, un espace de travail sécurisé destiné à accueillir les serveurs des collectivités dans un souci d'optimisation des moyens et d'économies d'échelle. Le déménagement des baies de la DCSI s'est déroulé sans rupture de service pour les quelques 2 000 postes de travail concernés. La DCSI de Metz Métropole/Ville de Metz et celle du Département utilisent les mêmes modèles de serveurs et les mêmes baies de stockage. Un projet précurseur en France.

**perspectives
2014**

- L'ouverture de services vers les Communes ainsi que des projets d'infrastructure : système de sauvegarde, étude architecture réseau, migration de réseau d'autocommutateurs téléphoniques.
- Sauvegarde sur disque et prise en compte de la seconde salle blanche
- Sécurisation des accès internet, réplication DMZ publique.
- Optimiser et simplifier la gestion des autocommutateurs téléphoniques.
- Nouveau contrat télécom Bouygues pour MM et VDM.

JURIDIQUE

Le Service des Assemblées et Affaires Juridiques fait partie du Secrétariat Général, dont les missions d'appui tendent plus particulièrement à assurer la cohérence et l'efficacité des processus de délibération et de décision ainsi que le conseil et le contrôle juridique des dossiers stratégiques et actes sensibles. À ce titre, le service assure la préparation des séances du Conseil Municipal, participe à ses conseils municipaux et à certaines Commissions Préparatoires. Il veille aussi à la production des délibérations en vue de leur publication au **Registre des Délibérations**.

Les Affaires juridiques remplissent également une mission de conseil et d'assistance juridique aux élus et services municipaux, traitent les procédures précontentieuses et contentieuses, et rédigent différents documents contractuels (conventions, protocoles) et administratifs (arrêtés municipaux, délibérations du conseil municipal, etc.).

LES CHIFFRES :

- 310 dossiers ont transité par le service
- 10 séances publiques du Conseil Municipal
- 258 dossiers soumis
- 39 affaires soldées par les Affaires Juridiques
- 498 dossiers ouverts par les assurances contre 695 en 2012

Hôtel de Ville

Place d'Armes
Tél. 0 800 891 891

juridique@mairie-metz.fr

Bilan 2013

Outre la mise en œuvre du logiciel de dématérialisation AIR DELIB, le service Affaires juridiques et Assemblées a suivi le dossier de Protection des droits immatériels de la Ville de Metz à travers le Dépôt de marques (BAM...) ainsi que du logo de la Ville de Metz auprès de l'INPI. La cellule Assurances qui a été intégrée au service a procédé à la renégociation du Contrat Responsabilité Civile de la Ville de Metz et lancé un nouveau marché public d'assurances.

zoom sur

Air Délib, une réussite

La mise en place du logiciel de dématérialisation des délibérations du Conseil Municipal a nécessité un accompagnement et la formation de près de 200 agents municipaux. Après les phases de tests, le logiciel a été utilisé pour la 1^{re} fois lors de la préparation du Conseil Municipal de juillet 2013. La dématérialisation de ce Conseil Municipal a été une totale réussite.

Au terme du processus, les délibérations du Conseil Municipal sont transmises par voie dématérialisée au contrôle de légalité et le recueil des délibérations du Conseil Municipal peut être constitué sur simple demande.

Un grand pas vers la dématérialisation des procédures, la sécurisation juridique de ces dernières et la suppression provisoire de tous les supports papiers superfétatoires a été accompli. Près de 29 000 feuilles papier ont ainsi été économisées depuis juin 2013.

perspectives
2014

Après l'installation des nouveaux élus et la création d'un dossier d'accueil de ces derniers, en lien avec le Pôle Ressources Humaines, les services ont été sollicités dans le cadre de la préparation du renouvellement du contrat Dommages aux biens et passation d'un contrat dommage ouvrage pour la Boîte à Musiques, dont l'ouverture est programmée à l'automne.

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service gère 480 biens bâtis et 1 200 terrains (logements, garages, commerces, remises...) nécessitant d'être maintenus et entretenus.

Les biens gérés recouvrent des situations juridiques complexes : désaffectation de bâtiments d'enseignement, baux commerciaux, baux emphytéotiques, délégation de service public... pour chaque bien et terrain, il faut pouvoir identifier les responsabilités de la collectivité (maintenance, assurances, sécurité, entretien ménager...)

Le service comprend également le portefeuille d'assurances de la Ville de Metz, la cellule courrier, l'imprimerie, la conciergerie et gère l'entretien ménager des bâtiments.

LES CHIFFRES : GESTION DOMANIALE

- 113 logements : 4 maisons et 109 appartements pour un total de 9 350 m²
- 11 commerces : 4 430 m²
- 5 bureaux : 1 900 m²
- 74 garages et 44 stationnements
- 1 hangar, 1 remise et 4 locaux
- 552 demandes d'intervention travaux GIMA, (appels, mails, courriers de locataires)
- 1 433 mandats financiers émis dont 1172 en dépenses et 261 en recettes

Hôtel de Ville
Bureau du Courrier
Place d'Armes
Tél. 0 800 891 891

Hôtel de Ville
Gestion Domaniale
1-3 rue
des Récollets
Tél. 0 800 891 891

zoom sur

Déploiement de nouveaux logiciels

Un système de traitement du courrier efficace, dans un délai plus court, a été mis en place en tenant compte notamment de la diversité des canaux existants mais aussi de la personnalisation liée à la demande. L'amélioration de la fonction courrier permet ainsi d'optimiser le travail quotidien et la qualité de service rendu au public.

La Cellule gestion domaniale a également suivi la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des loyers et des charges. GIMAWEB intègre notamment les normes européennes SEPA (Single Euro Payment Area - l'espace unique de paiement en euros); ce travail, qui concerne également le CCAS, est mené avec la DCSI et en lien avec la Trésorerie Principale de Metz Municipale.

SEM patrimoniale

- Le Service gestion domaniale a piloté le projet de création d'une SEM patrimoniale avec l'aide de la mission Organisation et de Metz Métropole Développement. Le patrimoine de la Ville a fait l'objet d'un état des lieux réalisé avec le cabinet parisien SCET.
- Le renouvellement des marchés d'entretien ménager relevant du service gestion domaniale a été effectué pour une durée de 3 ans.

perspectives
2014

La création d'une SEM patrimoniale doit permettre de rationaliser à court terme la politique de gestion locative de la Ville : politique d'attribution, de fixation des loyers, programme de remise en état et travaux et de mutualiser les moyens pour optimiser la qualité de service rendu. De même, une meilleure adéquation entre le patrimoine et les besoins de la collectivité sera recherchée.

Autre axe de développement, la mise en place du logiciel e-signature s'inscrit dans la continuité du déploiement du logiciel air courrier. Aussi, le bureau du courrier œuvre avec la mission Organisation et la DCSI à la mise en place du nouveau parapheur électronique «e-signature».

ORGANISATION

La mission Organisation assiste les pôles et services dans leurs efforts d'adaptation de leur fonctionnement. Son activité est aussi orientée sur l'appui au pilotage stratégique de la direction générale. Elle a également en charge la communication interne et l'interface avec le pôle informatique.

Les principales actions 2013

Le volet **méthode et management** s'est principalement mobilisé sur les actions suivantes :

- Propreté urbaine : assistance à l'élaboration du projet de pôle et de sa nouvelle organisation ;
- Culture : accompagnement du projet Agora ;
- Relations usagers : préparation de la certification Qualiville ;
- Manifestations et festivités : appui au développement de la fonction de chef d'équipe ;
- Conduite de projet (en lien avec le contrôle de gestion) : déploiement du référentiel projet et de l'outil Orchestra (formations internes).

La cellule **Schéma Directeur du Système d'Information et développement numérique** a mis en place **e-mairie** en lien avec le service Relations usagers ; un outil de gestion des demandes d'occupation du domaine public avec le service Réglementation ; des formations AirsCourrier. L'actualisation du Schéma directeur des systèmes d'information a été engagée en lien avec la DCSI. À noter en externe le lancement de **shoppingmetz.com**, le paiement dématérialisé du stationnement et les sessions de formation « tourisme et numérique ».

La **communication interne** a vu la stabilisation de ses parutions et événements. Elle a par ailleurs accompagné plusieurs services dans la réalisation de leur supports internes (pôle RH et Développement durable). L'action spécifique la plus significative est l'édition d'une charte de signalétique interne.

zoom sur

Maîtrise de l'évolution de la masse salariale

Le rôle de la mission Organisation a été de concevoir puis de mettre en œuvre, avec le DG et le pôle RH, le processus de maîtrise de la masse salariale. S'il a principalement reposé sur la commission RH en 2013, l'originalité du dispositif est la contractualisation avec les pôles. Sur la base d'objectifs chiffrés, il appartient aux encadrants d'émettre des propositions d'optimisation examinées dans le cadre d'entretien de gestion mixant cadres des pôles, direction générale et élus.

L'objectif fixé par les élus est une réduction de la progression sur 3 ans : 2013 : + 2%, 2014 : + 1,8%, 2015 : + 1,5%. Soit des économies annuelles de 1 à 1,2 M€ / an. L'objectif a été atteint en 2013 et les projections montrent qu'il sera également tenu en 2014.

perspectives
2014

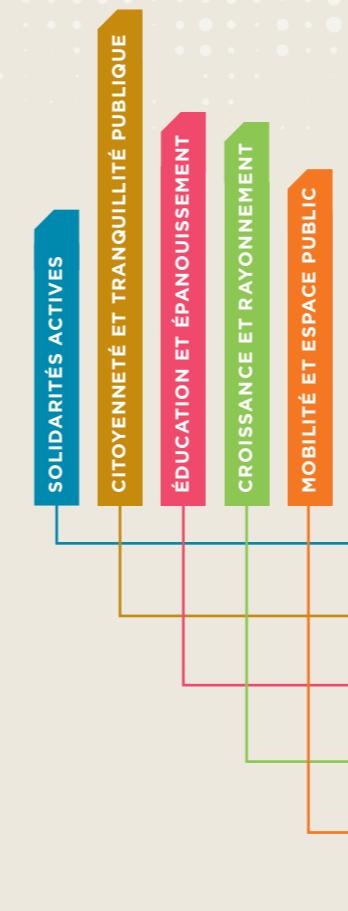
La mission Organisation est née en 2011 dans le sillage de la prise de fonction du nouveau directeur général des services. Conçue pour accompagner des changements organisationnels jugés prioritaires, cette mission n'avait pas une vocation pérenne. Après avoir pris part à des réorganisations sensibles telles que celle du pôle Éducation, des pôles techniques, du pôle Citoyenneté, de la Propreté urbaine ou de la Démarche relations usagers et la mise en place des Entretiens professionnels annuels (EPA)... la mission Organisation va fondre ses activités au sein des pôles fonctionnels de la collectivité.

L'illustration la plus caractéristique de cette évolution concerne le contrôle de gestion. Cette compétence, fortement développée depuis 2012 - notamment sur son volet externe - s'intègrera au pôle Finances pour en constituer l'un de ses services.

BILAN DE GESTION

SOMMAIRE

- Compte administratif 2013.
Répartition des dépenses et recettes de la Ville de Metz p. 70-71
- Les grandes opérations de travaux de la Ville de Metz p. 72
- Ventilation des subventions par politiques publiques en 2013 p. 73
- Une masse salariale maîtrisée p. 73
- Une politique d'investissements soutenue p. 74
- Une dette faible p. 74
- Une fonction contrôle de gestion qui se développe p. 74
- Les partenaires de la Ville par politiques publiques p. 76



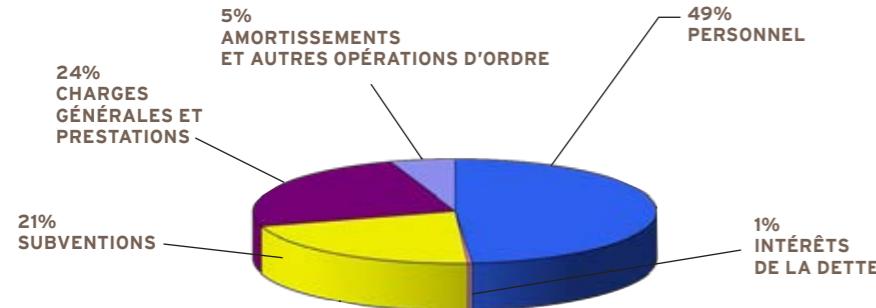
UNE PRÉSENTATION DE GESTION PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Le bilan d'activité 2013 présente la collectivité et ses principaux partenaires à partir de 6 grands axes de politiques publiques. Elles sont détaillées ci-dessous et font l'objet d'une codification couleur.

Par souci de cohérence et de lisibilité ce supplément de gestion s'inscrit dans cette même présentation. Elle permet d'identifier la répartition des ressources financières mais aussi humaines par grandes politiques publiques.

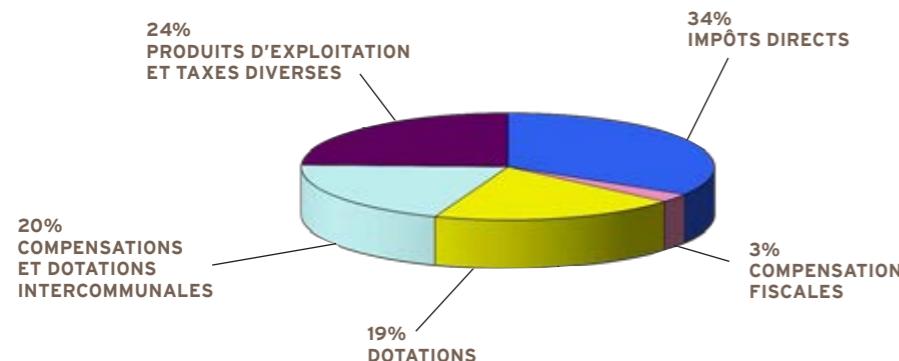
COMpte ADMINISTRATIF 2013 PAR NATURE

Dépenses de fonctionnement



Personnel	75 711 036,62 €	49%
Intérêts de la dette	524 519,75 €	1%
Subventions	33 070 485,59 €	21%
Charges générales et prestations	38 212 015,14 €	24%
Amortissements et autres opérations d'ordre (sorties d'actif)	8 099 907,68 €	5%
TOTAL	155 617 964,78 €	100%

Recettes de fonctionnement



Impots directs	54 552 754,00 €	34%
Compensations fiscales	4 270 379,43 €	3%
Dotations de l'État	31 280 725,01 €	19%
Compensations et dotations intercommunales	32 065 023,00 €	20%
Produits d'exploitation et taxes diverses	39 537 327,60 €	24%
TOTAL	161 706 209,04 €	100%

Une gestion rigoureuse

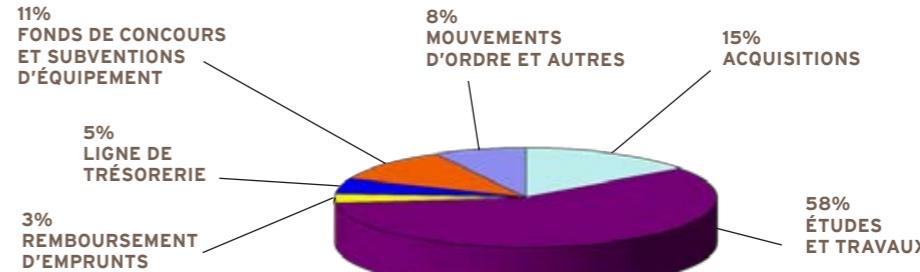
L'écart entre les recettes réelles de fonctionnement de 160 966 099 € (hors reprise des résultats antérieurs) et les dépenses réelles de fonctionnement de 147 518 057 €, permet de dégager une épargne brute de 13,4 M€, supérieure à l'objectif de 11,4 M€ annoncé au moment du BP 2013.

Comptes et légendes

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent (-3,05%) en partie du fait de la baisse des participations et dotations de l'État. Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 1,08%.

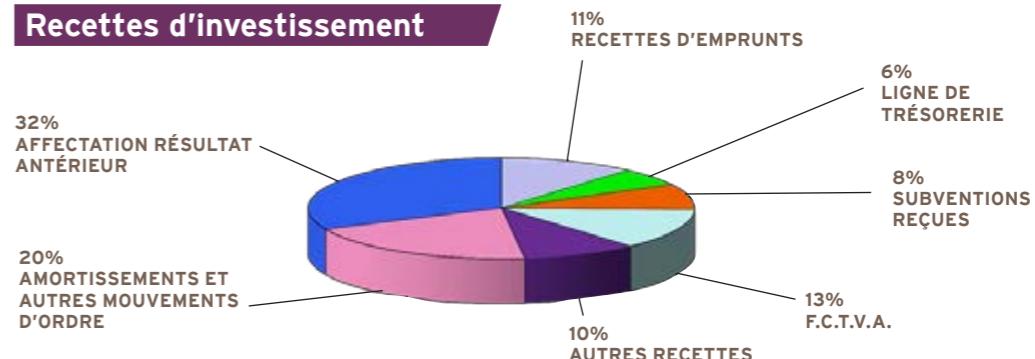
COMpte ADMINISTRATIF 2013 PAR NATURE

Dépenses d'investissement



Acquisitions	9 714 848,39 €	15%
Études et travaux	38 121 723,56 €	58%
Remboursement emprunts	1 823 516,26 €	3%
Ligne de trésorerie	3 353 000,00 €	5%
Fonds de concours et subventions d'équipement	7 139 931,35 €	11%
Mouvements d'ordre et autres	5 119 344,39 €	8%
TOTAL	65 272 363,95 €	100%
Opérations sous mandat	11 603 741,35 €	
Immobilisations financières (placements et créances)	0,00 €	
TOTAL GÉNÉRAL	76 876 105,30 €	

Recettes d'investissement



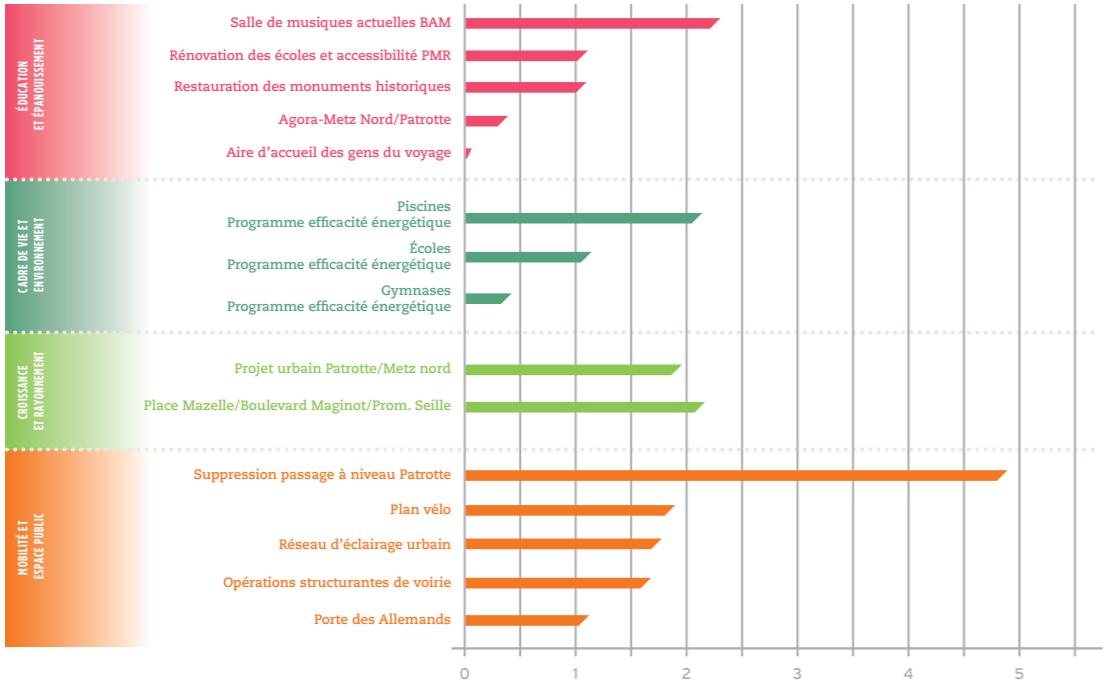
Recettes d'emprunt	6 500 000,00 €	11%
Ligne de trésorerie	3 353 000,00 €	6%
Subventions reçues	4 723 608,31 €	8%
F.C.T.V.A.	7 423 528,12 €	13%
Autres recettes	5 533 324,96 €	10%
Amortissements et autres mouvements d'ordre	11 452 907,68 €	20%
Affection résultat antérieur	18 291 348,81 €	32%
TOTAL	57 277 717,88 €	100%
Opérations sous mandat	8 062 244,28 €	
Immobilisations financières (placements et créances)	11 342 254,58 €	
TOTAL GÉNÉRAL	76 682 216,74 €	

La section d'investissement présente un total général en recettes de 76 682 217 €, et en dépenses de 76 876 105 €, respectivement en baisse de 12,57% et de 29,77% par rapport à 2012.

Comptes et légendes

LES GRANDES OPÉRATIONS DE TRAVAUX DE LA VILLE DE METZ

Opérations mandatées 2013



Une année exceptionnelle pour l'investissement

Les dépenses d'équipement (chapitre 20 à 23) de la Ville de Metz ont atteint le montant de 52 millions, en légère baisse de 5,4% par rapport à 2012, qui fut une année exceptionnelle.

Ce résultat témoigne des efforts considérables pour réaliser de nouvelles infrastructures, mais également pour maintenir et développer le patrimoine messin.

Il se traduit par une gestion rigoureuse des finances communales avec un taux de réalisation global des dépenses d'investissements de 62 %, avec la direction des Finances. Hors Direction des finances, le taux est de 76,72%.

Un taux de réalisation des dépenses d'investissement élevé



Comptes et légendes

Les grands chantiers font l'objet de programmes pluriannuels d'investissement, ce qui permet à la Ville de conduire ses projets dans une approche prospective garantissant la planification et la maîtrise des dépenses annuelles d'investissement.

Volume de dépenses d'équipement en M€



VENTILATION DES SUBVENTIONS PAR POLITIQUES PUBLIQUES EN 2013

SOLIDARITÉS ACTIVES

	Nombre de structures	Subventions (€)
Petite enfance, famille	11 559	
Action sociale	11 365 849	
Seniors	1 060	
Emploi-insertion	22 624	
Politique de la ville et logement	966 685	
Handicap	430	
Santé	7 266	
Total	43	12 375 474

ÉDUCATION ET ÉPANOISSEMENT

	Nombre de structures	Subventions (€)
Éducation	118	1 121 197
Jeunesse et vie étudiante	101	2 419 416
Sport	119	3 203 209
Culture	129	8 117 061
Animations et festivités	4	6 400
Total	471	14 867 283

MOBILITÉ ET ESPACE PUBLIC

	Nombre de structures	Subventions (€)
Mettis	5	4 689 311
Mobilité	2	2 173 918
Total	7	6 863 229

CITOYENNETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

	Nombre de structures	Subventions (€)
Démocratie participative	40	256 671

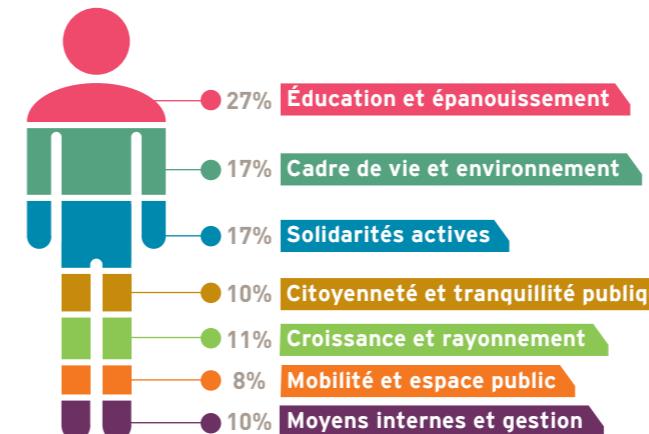
CROISSANCE ET RAYONNEMENT

	Nombre de structures	Subventions (€)
Tourisme	2	1 724 905
Économie et commerce	3	1 090 000
Urbanisme	4	193 963
Patrimoine bâti	13	115 781
Coopération	0	0
Total	22	3 124 650

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

	Nombre de structures	Subventions (€)
Espaces verts	5	25 479
Développement durable et solidaire	3	65 000
Total	8	90 479

UNE MASSE SALARIALE MAÎTRISÉE



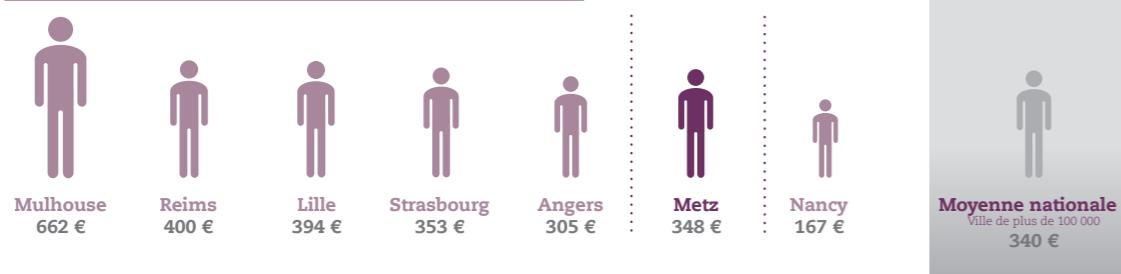
En 2013, la masse salariale représente 75,7% soit 50,29 % des dépenses réelles de fonctionnement. Par rapport à 2012, le taux d'évolution de la masse salariale est de 1,8%. En 2011 l'évolution était de 3,3%.

À partir des données disponibles de la Direction Générale des Collectivités Locales tirées des comptes administratifs 2012, les dépenses de masse salariale par habitant de la strate (> 100 000 habitants) sont de 661 €. La ville de Metz se situe à 577 €, soit à -12,7% d'écart par rapport à la moyenne. Les autres villes comme Nancy sont à 526 €, Mulhouse à 636 €, Angers 647 €, et Lille à 762 €.

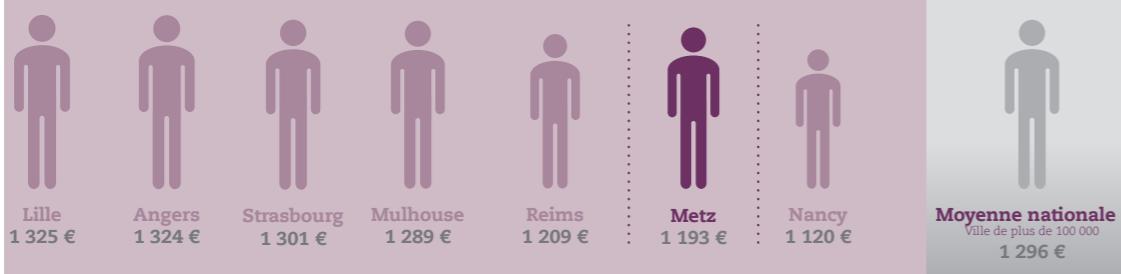
UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS SOUTENUE

Source DGCL sur la base des ratios publiés sur le site pour les villes de plus de 100 000 habitants.

Dépenses d'équipement par habitant



Dépenses de fonctionnement par habitant

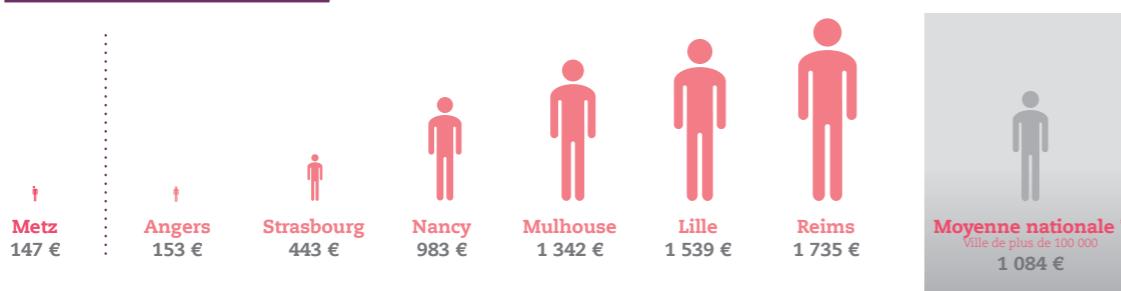


La Ville de METZ consacre par habitant des dépenses de fonctionnement de 1 255 €, soit 41€ ou -7,9% de moins que les villes de même strate. En ce qui concerne les dépenses d'équipement, la Ville investit par habitant 348 €, c'est 8 € de plus que les villes de même strate.

Le ratio de dette par habitant est très en dessous des autres villes. METZ a une dette de 147 € par habitant, alors que REIMS se situe à 173 €, LILLE à 1 539 €, et NANCY à 983 €. Par rapport à la moyenne, METZ a une dette de 86% inférieure à la moyenne des villes comparables. La moyenne nationale est de 1 084 € par habitant.

UNE DETTE FAIBLE

Dette par habitant



Une dette saine

La dette de METZ s'élève au 31 décembre 2013 à 15,6 millions. Les emprunts sont constitués de prêts à taux fixe pour 52% et 48% pour des prêts à taux variable indexés sur le livret A.

UNE FONCTION CONTRÔLE DE GESTION QUI SE DÉVELOPPE

Une consolidation des fondamentaux du contrôle de gestion :

- Logique de pilotage financier des dépenses et recettes de la collectivité, et des projets stratégiques de la collectivité,
- un rôle accru de la place du Contrôle de gestion dans le suivi des délégations de Service Public (DSP).

Contrôle de gestion interne

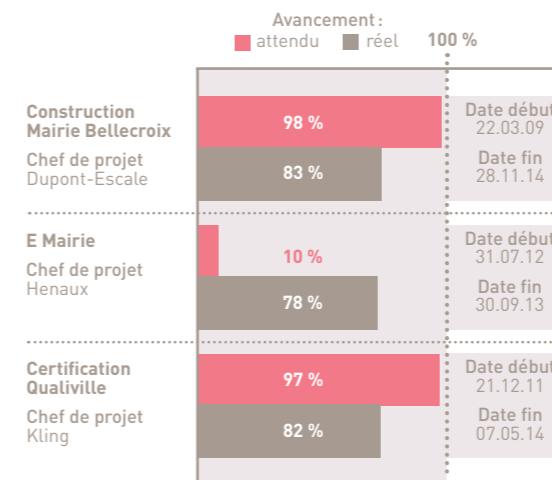
Il s'est traduit par la mise en place et la diffusion des tableaux de bord de consommation de crédits. La diffusion est trimestrielle et porte sur l'ensemble des sections. On dénombre plus de 180 tableaux de bords diffusés en 2012.

Cette année a été également marquée par la mise en place d'un outil de pilotage des projets stratégiques pour un reporting systématique et consolidé dans des « DASHBOARD » (Tableaux de bord). On dénombre 25 projets pilotés par un chef de projet et une soixantaine de contributeurs formés à un référentiel de conduite de projets et à l'outil dénommé ORCHESTRA.

Les projets sont regroupés par politique publique, sous forme de météo, de commentaire du chef de projet, et de l'avancement réel du projet en fonction de tâches planifiées.

Tableau de bord de pilotage de citoyenneté

Présentation des projets par politiques publiques : Engagement Citoyenneté (Accueil et Relations Usagers, Police municipale, Prévention, Hygiène..)



Construction Mairie Bellecroix

La mairie de quartier de Bellecroix est ouverte au public depuis le 11 mars dernier. Les abords seront traités à compter du mois d'avril.

E Mairie

- 20 000 demandes dématérialisées sur six mois, dont 80% liées à l'état-civil.
- Migration des serveurs sur une plateforme de production avant le 15 octobre.
- Mise en ligne d'un outil de RV passeport pour les mairies de quartier et Allo Mairie en cours.
- Dématérialisation des formulaires réglementation à finaliser (manifestations sur le domaine public, autorisations de stationnement, vente à l'étalage, accès centre piéton...)
- La Reine de la Mirabelle et sa première dauphine ont déposé leur dossier de candidature via eMairie.

Certification Qualiville

La formation auditeur interne (sept - oct) ainsi que les audits internes réalisés depuis et le séminaire des agents de novembre ont contribué à créer le temps fort attendu pour Qualiville. Les agents sont mobilisés et le système d'information connu, voire maîtrisé. La signalétique répondant aux impératifs de Qualiville se met progressivement en place à HdV et dans les MdQ. L'audit blanc programmé en janvier permettra de cheminer sereinement vers l'audit de certification programmé avec l'AFNOR fin février.

LES PARTENAIRES DE LA VILLE PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Cette représentation en galaxie montre la diversité des partenariats de la Ville de Metz avec des organismes qui, en lien avec elle, mettent en œuvre certaines de ses politiques publiques.

Le schéma ci-contre ne montre cependant pas toute l'étendue et toute la richesse des partenariats de la Ville et de ses acteurs. Une sélection a été opérée sur une base financière afin de maintenir la lisibilité de cette présentation. Le seuil financier retenu est de 120 K€ (120 000 €).

Les cercles concentriques autour de la Ville illustrent la proximité entre le partenaire et la collectivité. Ainsi, le CCAS, l'Office du tourisme ou l'EPCC Metz en Scènes par exemple, sont-ils des leviers essentiels dans la réalisation des actions en matière de solidarité, de rayonnement ou de culture. Idem pour l'UEM en matière d'énergie.

À un autre niveau, les partenaires associatifs contribuent à la qualité du service offert aux messins dans les domaines d'intervention de la Ville. Tout en étant autonomes, ils participent à la mise en œuvre des politiques publiques municipales.

LÉGENDE

Nature juridique de l'organisme partenaire

- Associations et établissements publics
- Société d'économie mixte (SEM)
- Délégation de service public (DSP)

Une société d'économie mixte est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par des collectivités locales telles que la commune, le département, la région ou l'État, directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés.

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé. La rémunération du délégataire est liée au résultat de l'exploitation du service. La DSP est généralement utilisée pour des activités appelant un savoir-faire spécifique et dont ne dispose pas la collectivité qui délègue.

La taille des pastilles rondes et les chiffres en € indiquent :

- Pour les associations : montant de la subvention versée en 2013.
- Pour les Sociétés d'économie mixte : part de la Ville de Metz dans le capital de la société.
- Pour les Délégations de service public : le chiffre d'affaires 2013 de la DSP.

